N° 236 — 183me année — Un numéro : 10 centimes — Mardi 11 Octobre 1921

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Titres sortis au tirage du 30 septembre 1921

Emprunt de 1883. 3 %. — 10 obligations de 400 fr. l'une : Nos 25, 38, 47, 50, 88, 120 140, 239, 302, 331.

Emprunt de 1886. 3 ½ %. — 23 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 59, 71, 183, 209, 249, 284, 398, [illegible]7, 534, 677, 749, 880, 920, 1040, 1141, 1148, 1204, 1214, 1228, 1276, [illegible]29, 1338, 1371.

Emprunt de 1888. 3 ½ %. — 47 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 7, 26, 182, 188, 211, 331, 478, 483, 521, 612, 657, 674, 734, 804, 882, 1030, 1113, 1131, 1138, 1156, 1210, 1265, 1268, 1319, 1369, 1413, 1424, 1430, 1567, 1588, 1685, 1698, 1708, 1765, 1791, 1796, 1988, 2067, 2119, 2122, 2171, 2198, 2329, 2354, 2430, 2529, 2537.

Emprunt de 1890. 3 ½ %. — 17 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 64, 84, 166, 171, 179, 298, 377, 404, 446, 473, [illegible], 515, 619, 621, 730, 944, 994.

Emprunt de 1893. 3 ½ %. — 36 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 17, 22, 45, 270, 469, 483, 587, 702, 738, 773, 799, 804, 998, 1001, 1100, 1104, 1118, 1195, 1284, 1436, 1482, 1566, 1584, 1739, 1773, 2013, 2144, 2158, 2335, 2347, 2351, 2687, 2917, 2936, 2993, 2999.

Emprunt de 1896. 3 ½ %. — 66 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 10, 11 31, 32, 36, 88, 99, 101, 112, 139, 153, 210, 230, 283, 351, 386, 419, 456, 470, 497, 505, 520, 523, 537, 577, 649, 672, 679, 686, 732, 791, 804, 822, 856, 889, 903, 940, 971, 1019, 1020, 1025, 1094, 1162, 1294, 1315, 1336, 1368, 1394, 1426, 1433, 1531, 1561, 1573, 1605, 1679, 1760, 1806, 1816, 1819, 1841, 1849, 1872, 1906, 1961, 1962, 1979.

Emprunt de 1899. 4 % — 42 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 46, 120, 184, 305, 396, 423, 430, 444, 484, 515, 542, 671, 724, 742, 806, 846, 848, 900, 1210, 1305, 1356, 1368, 1409, 1472, 1506, 1571, 1593, 1623, 1664, 1696, 1845, 1857, 1925, 1940, 1959, 2031, 2080, 2084, 2179, 2270, 2309, 2494.

Emprunt de 1902. 3 ½ %. — 47 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 41, 44, 80, 186, 190, 284, 361, 366, 407, 414, 685, 703, 732, 884, 939, 961, 1034, 1058, 1064, 1085, 1088, 1093, 1123, 1142, 1183, 1202, 1209, 1265, 1275, 1306, 1385, 1423, 1443, 1550, 1585, 1658, 1713, 1729, 1739, 1761, 1765, 1800, 1835, 1914, 1925, 1955, 1974.

Emprunt de 1905. 3 ½ %. — 32 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 180, 257, 386, 422, 449, 457, 490, 527, 542, 560, 685, 1107, 1266, 1285, 1293, 1348, 1356, 1422, 1518, 1553, 1557, 1581, 1626, 1676, 1698, 1804, 1850, 1868, 1930, 1940, 1941, 1955.

Emprunt de 1908. 4 %. — 28 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 161, 281, 311, 325, 332, 342, 357, 399, 592, 595, 649, 700, 717, 718, 743, 858, 885, 972, 1074, 1288, 1295, 1372, 1515, 1605, 1668, 1678, 1800, 1809.

Emprunt de 1915. 5 %. — 21 obligations de 1000 fr. l'une : Nos 20, 60, 104, 202, 220, 512, 541, 688, 811, 909, 953, 1154, 1378, 1521, 1539, 1540, 1590, 1615, 1840, 1857, 1985.

Les titres ci-dessus sont remboursables à la **Caisse communale, à Neuchatel,** comme suit :

Ceux de l'emprunt 1893, le 1er novembre ;
» » 1896, le 30 novembre ;
» des emprunts 1883, 1886, 1888, 1890, 1899, 1902, 1905, 1908, le 31 décembre ;
» de l'emprunt 1915, le 15 janvier 1922 ; dès ces dates, ils cesseront de porter intérêt.

Les obligations Nos 1084, 1799, de l'emprunt 1888, No 431 de l'emprunt 1890, Nos 773, 1229 de l'emprunt 1896, Nos 1002, 1318 de l'emprunt 1902, Nos 171, 177 de l'emprunt 1908 n'ont pas encore été présentées au remboursement, et ont cessé de porter intérêt dès la date fixée pour le remboursement.

Neuchâtel, le 30 septembre 1921.

Le Directeur des finances de la Commune :
Max REUTTER.

COMMUNE DE MONTALCHEZ

SOUMISSION

La commune de Montalchez met en soumission les travaux de maçonnerie pour la reconstruction du Chalet de la Baronne.

Pour visiter le cahier des charges, s'adresser l'après-midi chez le président de la commission de reconstruction du dit chalet.

Les soumissions seront reçues jusqu'au vendredi 14 courant chez le président de la commission de reconstruction du Chalet de la Baronne avec mention (soumission de maçonnerie.)

COMMUNE DE NEUCHATEL

Service des eaux

En raison de la persistance de la sécheresse et de la diminution du débit des sources, la Direction soussignée adresse un nouvel et pressant appel à la population et l'engage à réduire la consommation au strict nécessaire pour éviter de compromettre la distribution régulière.

Elle se voit dans l'obligation de prendre des mesures ci-après :

1. MM. les installateurs concessionnés sont chargés de faire l'inspection des installations d'eau dans les immeubles et de signaler les appareils en défaut qu'on se refuserait de réparer. Dans ce cas le Service des Eaux fera effectuer les réparations d'office aux frais des abonnés.

2. Les canalisations seront fermées la nuit, sans nouvel avis, si la situation l'exige impérieusement.

D'une manière générale, tout abus sera réprimé conformément aux pénalités prévues par le règlement du Service des Eaux.

Neuchâtel, 6 octobre 1921.

Direction des Services industriels.

COMMUNE DE Landeron-Combes

Foires au bétail

Ensuite d'un arrêté du Conseil d'Etat de Neuchâtel en date du 22 septembre écoulé autorisant à nouveau les foires et marchés au bétail dans le canton à partir du 1er octobre 1921, les propriétaires et marchands de bétail ainsi que le public en général sont informés que la foire du lundi 17 **octobre prochain** aura lieu ainsi que les foires mensuelles suivantes.

Landeron, 6 octobre 1921.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre quartier Château, bel immeuble, 3 grands appartements de 8 chambres et 1 petit de 3 chambres. Jardin. Vue imprenable. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A vendre Quai des Alpes, bel immeuble, 4 appartements de 7 chambres. Confort moderne. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Enchères d'un domaine et forêts à Montalchez

Le SAMEDI 29 OCTOBRE 1921, à 15 heures, au Collège de Montalchez, l'hoirie de Louis PORRET-RAYMONDAZ, exposera en vente par voie d'enchères publiques :

1. UN DOMAINE situé aux Prises de Montalchez de 24 poses, avec bâtiment, logement et rural, en bon état.

2. TROIS FORÊTS de 7181 m², de 22,830 m² et de 5456 m² en plein rapport.

Les enchères seront définitives et les immeubles adjugés aux plus offrants et derniers enchérisseurs.

Pour visiter, s'adresser à M. Charles Porret, aux Prises de Montalchez, et pour les conditions au notaire soussigné chargé de la vente.

H. VIVIEN, notaire, à St-Aubin.

ENCHÈRES IMMOBILIÈRES

Les héritiers de feu Eléonore-Charlotte dite Hélène COSTE quand vivait à Genève, exposeront en vente par voie d'enchères publiques le SAMEDI 15 OCTOBRE 1921, à 11 h. du matin, en l'Etude et par le ministère des Notaires Ed. Petitpierre et Ch. Hotz, l'immeuble qu'ils possèdent et qui est sommairement désigné comme suit au

CADASTRE DE NEUCHATEL

Article 2737 pl. fo. 145 Nos 18 et 19, Rue des Beaux-Arts, passage public et logements, de 222 m².

Le bâtiment construit sur cet immeuble porte le N° 17 de la Rue des Beaux-Arts. **Il renferme 9 appartements.**

L'échute pourra être donnée séance tenante en faveur du dernier et plus offrant enchérisseur sur les bases et conditions du cahier des charges qui sera préalablement lu.

Pour tous renseignements et pour prendre connaissance des conditions de vente s'adresser à l'Etude de MM. Petitpierre et Hotz, Notaires.

Maison avec garage

Pour cause de cessation de commerce à remettre dans centre industriel des Montagnes maison de rapport avec grand garage et atelier de réparations. Concurrence limitée. — Succès assuré.

Faire offres à Publicitas, Le Locle, sous chiffres P 8830 Le.

Enchères d'immeubles

Les héritiers de Dame Marie Béguin, vendront par voie d'enchères publiques et en bloc, le **samedi 22 octobre 1921, à 11 h. du matin, au Buffet de la Gare de Corcelles**, les immeubles suivants du **cadastre de Corcelles-Cormondrèche : Article 1765** fo 9, Nos 66, 67, 162 et 163. Champs de la Fin, bâtiments et jardin de 1704 m². **Article 1858** fo 9, No 90. Champs de la Fin, champs de 373 m².

Pour tous renseignements s'adresser à Auguste Roulet, notaire, à Neuchâtel, ou à Ernest Paris, notaire, à Colombier, chargé de la vente.

A vendre dans le district de NYON

bon domaine

de 20 poses vaudoises en un mas. Excellent terrain. Ferme neuve, 9 pièces, 2 appartements, écurie modèle pour 10 vaches, porcherie.

S'adresser Etude **Mayor et Bonzon, notaires, Nyon.**

Bureau d'affaires
P.-E. GRANDJEAN
à Fleurier

Domaine

Le lundi 17 courant, dès les 15 heures, à l'Hôtel de la Poste à Fleurier, le beau domaine de la Corbière s/Saint-Sulpice, sera exposé en vente par voies d'enchères publiques.

Le bâtiment comprenant deux logements, grange et écuries est assuré pour 16,300 fr.

Avec 9 poses neuchâteloises de forêts et 67 en champs, prés et pâturages, ces immeubles représentent un placement de fonds de tout repos.

A VENDRE

Baisse des bois de feu

Sapin Fr. 17 le stère
Cartelage » 19 »

Livrable par 3 stères, sec et sain. **S'adresser à Louis Perrenoud, Corcelles** (Neuchâtel).

RAISIN DE TABLE
tessinois, Ia. très doux : 5 kg. 4 fr. 50, 10 kg. 8 fr., franco par poste.
S. Marioni. Claro (Tessin).

A vendre à très bas prix joli

bateau

à voile et à rames. S'adresser à P. Frieden, Chemin de Vigner 7. Saint-Blaise.

Occasion

1 calorifère Junker et Ruh, No 64, parfait état avec tuyaux et coudes, 1 calorifère Prébandier, No 8 avec tuyaux, 1 chauffe-bains tout cuivre, à gaz, parfait état et avec tuyaux. — Terreaux 13.

Baisse de prix sur
Manteaux imperméables
Pour dames, dep. fr. 50.-
Pr messieurs, dep. fr. 50.-
PÈLERINES
Pr enfants, dep. fr. 16.50

Bonnets de bain, prix avantageux
Eponges caoutchouc

J. F. REBER
Caoutchouc 8, Terreaux

A vendre

lits fer et bois complets, bon crin, tables rondes, carrées et de nuit, régulateurs, tabourets, poussette, potagers et objets divers. S'adresser Chalet Vert, Boudry.

A vendre, cause départ, pressé, superbe

chambre acajou

absolument neuve. Excellente occasion. S'adresser Perrenoud, Beaux-Arts 5, Neuchâtel.

Un potager

avec ustensiles, 1 table carrée, 1 table ronde, bois foyard bûché, à vendre. S'adresser Peseux, Châtelard 9.

Chemises pour dames

en belle toile avec jolie broderie, depuis 3 fr. 75.
Au Bon Mobilier, Ecluse 14.

A vendre

moto side-car

Motosacoche 1919, 6 HP, parfait état de marche. S'adresser pour visiter Motocoq, à Neuchâtel. Prix avantageux.

20 porcs

de différentes grosseurs, à vendre, depuis 60 fr. la paire, chez Fr. Beyeler, No 10, Cormondrèche.

16 beaux porcs

de 6 semaines, à vendre, chez Georges Fillieux, Hôtel de la Béroche, St-Aubin.

A VENDRE

1 lit en fer pour enfant et 1 charrette anglaise, sans soufflet.
Demander l'adresse du No 428 au bureau de la Feuille d'Avis.

BATEAUX

à voiles, à l'aviron, skiffs, etc., canots à moteurs et carrosseries automobiles modernes, coques d'hydros, Chantier, garage, bureau d'Etudes Charles Staempfli, Grandson, Lac de Neuchâtel.

Accordéon chromatique

80 basses, 57 touches, marque Bodzen, à vendre. S'adresser Oscar Fleuty, Marin.

F. MARGOT & BORNAND S.A.

Temple-Neuf 6, Neuchâtel

Grand choix de **LANTERNES**
acétylène et électriques

Quelques **Bicyclettes**
homme et dame
ayant très peu roulé, à céder à prix avantageux

Fraisiers

A vendre quelques cents plantons de fraisiers, à 5 fr. le cent. Variétés: Reine du dessert et dame Moutôt. S'adresser à Chs Châtelain, Cudrets/Corcelles. co.

A vendre bon marché, occasion avantageuse,

vélos neufs

marque « Premier », lanternes laiton nickelé et différents outils et articles de vélocipédie. Petit moteur électrique. — Ch. Roland, Serrières.

Caisse Nationale

électrique, grand modèle (4-8 services), état de neuf, à vendre à des conditions très avantageuses.

S'adresser à la maison Alex. et Jean Coste, Vins en gros à Auvernier.

A vendre

habits et robes usagés, 1 manteau caoutchouc, 1 grande toile coutil, usagée. — St-Honoré 1, 3me étage.

Chaussures ! Profitez !

Richelieu dames, de 15 fr. à 35 fr. Bottines dames, de travail et de luxe de 24 fr. à 40 fr. Bottines messieurs, de travail et de luxe de 24 fr. à 40 fr. Bottines fillettes et garçons, de travail et de luxe de 11 fr. à 30 francs. Atelier de réparations. Envoi contre remboursement. F. Montangero-Pellaton, cordonnier, St-Aubin (Neuchâtel).

A vendre faute d'emploi

potager usagé

mais en bon état, avec ustensiles. Prix : Fr. 60. Beaux-Arts 17, 4me étage, à droite.

Une poussette anglaise

sur courroies, peu usagée, une poussette de chambre, à vendre.
Demander l'adresse du No 412 au bureau de la Feuille d'Avis.

Choucroûte —

de Berne
Fr. 0.40 la livre
— Zimmermann S. A.

A vendre tout de suite

un grand lit

2 places, double face, crin animal, à l'état de neuf. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 40, 1er.

A VENDRE

faute d'emploi 5 excellents calorifères inextinguibles, en bon état (tuyaux compris), dont 1 Salamandre, 2 Junker et Ruh et 1 Oberburg. S'adresser à Mlle Guyot, Mail 16.

Vient d'arriver au Petit Magasin, Tertre 8,
excellents desserts Pernod
depuis 45 c. le quart.

Reçu un joli choix
d'orfèvrerie avantageuse
plateaux et coupes à fruits et biscuits, sacoches alpacca, services à café, etc, au magasin
N. VUILLE-SAHLI
Temple-Neuf 16 Neuchâtel

Chemises pour messieurs

Chemises poreuses
belle qualité à Fr. **6.90**

Chemises de sport
en flanelle coton, avec 1 col, très belle qualité à Fr. **9.50**

Chemises de travail
en flanelle coton à Fr. **6.75**

AU BON MOBILIER, Ecluse 14
envoi contre remb.

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête
CACHETS
antinévralgiques
MATTHEY

Soulagement immédiat et prompte guérison ; la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.

AVIS DIVERS

Bonne pension

entière ou partielle. Prix modéré. Jardin. — **Pension Stoll,** Pommier 10.

Sciure gratuite

s'adresser **Scierie Möchli, à Savagnier.**

Nous venons de recevoir un

Grand assortiment

de

Confections pour Dames

Haute Nouveauté aux prix les plus avantageux

Robe en beau crêpe de Chine, façon élégante. Motifs, broderie ravissante, teintes modes,

42.90

Robe crêpe de Chine supérieur, façon très habillée, jupe avec plis, ceinture et garniture ruban,

69.00

Robe crêpe de Chine, jolie façon avec broderie, grand assortiment de teintes,

30.50

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

NEUCHATEL — SOCIÉTÉ ANONYME

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

A louer, rue Coulon, logement de 5 chambres. Entrée à convenir. Etude Brauen, notaire.

Villa à louer

On offre à remettre dans le quartier de la Boine, une petite villa de 9 chambres, salle de bains et dépendances. Chauffage central. Jardin, verger. — Etude Petitpierre et Hotz, St-Maurice 12.

A louer tout de suite, rue du Musée No 2, bel appartement moderne, de 7 chambres, bains, cuisine, grand balcon et toutes dépendances. Ascenseur, buanderie, séchoir. Soleil et vue.
S'adresser à M. Alex. Coste, Vins en gros, AUVERNIER, Téléphone No 10.

A LOUER

en ville, logement de 3 chambres et dépendances, tout confort moderne. S'adresser Etude Baillod, notaire, Faubourg du Lac 11, Neuchâtel.

A louer pour 24 décembre

LOGEMENT

de 3 chambres et dépendances. 40 fr. par mois. S'adresser le soir, Maujobia 1, 2me (Gratte-Semelle).

A louer dès 24 novembre, Vieux-Châtel, logement 5 chambres et jardin. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

CHAMBRES

A louer un grande chambre meublée ou non avec part à la cuisine si on le désire. Tertre 8, au magasin.

Jolie chambre meublée, soleil. J.-J. Lallemand 1, 3me, à dr.

Chambre meublée. — Bercles 3, 2me étage.

Pour le 1er novembre, pour monsieur rangé, belle chambre confortable. Soleil, vue, balcon. S'adresser rue Saint-Honoré 1, 2me étage.

Chambre meublée indépendante, soleil. Pl. d'Armes 8, 3me.

Grande chambre à 1 ou 2 lits. Fbg du Lac 3, 2me, à dr. c.o.

Belle grande chambre avec pension si on le désire. — Faubourg de l'Hôpital 16, 2me étage.

Belles chambres et pension. Pourtalès 7, 3me.

Jolie chambre pour monsieur. Bercles 3, 3me. c.o.

A louer chambre meublée à personne âgée, demandant même quelques soins. S'adresser Parcs 44, 1er étage.

Belles chambres à 1 et 2 lits. Pension soignée. Beaux-Arts 19, 1er étage. c.o.

Jolie chambre, confortable, chauffage central, électricité. — Sablons 38, 1er, à droite.

Chambre à louer avec bonne pension. Quai du Mont-Blanc 4, 3me étage, à droite. c.o.

Jolie chambre meublée avec bonne pension. Evole 35, 2me, d.

A louer jolie chambre à monsieur sérieux, au centre de la ville, dans maison d'ordre.
Demander l'adresse du No 426 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jolies chambres, au soleil, avec ou sans pension. Jardin. — Cassardes 13.

Belle chambre meublée pour monsieur rangé. Maladière 11, 3me, à gauche.

Belle chambre haute. Maladière 11, 4me étage.

Belle grande chambre meublée pour monsieur rangé. Avenue 1er Mars 14, 3me, à droite.

Jolie chambre. Fr. 25. c.o.
Demander l'adresse du No 394 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle chambre à 1 ou 2 lits. 1er Mars 24, 3me, droite. c.o.

Jolie chambre meublée et bonne pension. Rue Coulon 8, rez-de-chaussée. c.o.

Chambre et pension très soignée. Beaux-Arts 5, 1er. c.o.

Corcelles-Cormondrèche

2 jolies chambres indépendantes avec chambre de bains, grand jardin, vue superbe, tram et gare à 5 minutes. Pension-famille, entière ou partielle. — Avenue Beauregard 24, Cormondrèche.

LOCAT. DIVERSES

Champ-Bougin, à remettre différents locaux. — Conviendraient pour garage, atelier, entrepôt, etc. Etude Petitpierre & Hotz, St-Maurice 12.

A louer, en ville, pour commencement de février 1922 ou époque à convenir,

beau magasin

avec arrière-magasin. Pour renseignements, s'adresser au magasin Rod. Lüscher, Faubourg de l'Hôpital 17. c.o.

Demandes à louer

APPARTEMENT

Petit ménage cherche tout de suite logement de 3 chambres et dépendances, à Neuchâtel ou environs.
Demander l'adresse du No 447 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune monsieur cherche, en ville,

CHAMBRE MEUBLÉE

indépendante. Adresser offres écrites sous R. P. 452 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande

joli logement

2 ou 3 chambres, époque à convenir, région Auvernier-Peseux-Serrières. Offres écrites à R. P. C. 451 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour le 24 décembre ou 24 juin, famille tranquille désire louer dans villa

appartement de 5 ou 6 pièces

Eventuellement louerait petite villa.
Adresser offres écrites sous N. 335 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une dame seule

demande à louer

pour époque à convenir, un rez-de-chaussée (ou 1er étage, avec balcon), de 5 chambres et toutes dépendances, situé dans l'un des quartiers du bas de la ville.
Adresser offres à l'Etude Clerc, notaires.

Dame tranquille et propre, cherche

chambre et cuisine

au soleil. Faire offres écrites sous P. Q. 438 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer

dans une localité du Vignoble, un appartement de 3 ou 4 pièces, dont l'une assez vaste pour servir d'atelier à un artiste peintre.
Adresser offres avec indication de prix à l'Etude Clerc, notaires, à Neuchâtel.

OFFRES

JEUNE FILLE

de bonne famille cherche place pour aider au ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser Evole 3, 2me, à gauche.

Jeune fille

de 17 ans, Suissesse allemande, cherche place pour aider dans ménage et apprendre la langue française. S'adresser à M. Ottermann, à Chiètres.

Personne

sérieuse, sachant bien cuire, cherche place où l'on parle allemand. Adresser offres à Mme Flechter, Asile temporaire, Fbg du Crêt 14.

ON CHERCHE

pour jeune fille de 16 ans place dans famille honorable, où elle apprendrait la langue française.
Offres écrites à K. S. 448 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

connaissant à fond les travaux d'un ménage soigné cherche place tout de suite.
Faire offres à Ruth Guinand, Rue de France 17, Le Locle (Neuchâtel).

ON CHERCHE

pour jeune Suissesse, 21 ans, sérieuse, bien recommandée, place auprès d'enfants ; aiderait volontiers au ménage et à la couture. Vie de famille et occasion d'apprendre la langue française désirées. Ecrire sous R. S. 430 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, 16 ans, forte et robuste, cherche place dans famille pour aider à tous les travaux du ménage et où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille préférée à gros gages.
Adresser les offres détaillées par écrit sous F. Z. 1006 N, à F. Zweifel, Agence de publicité, Neuchâtel. FZ 1006 N

Personne d'un certain âge, connaissant le service, parlant les deux langues et sachant coudre, cherche place de

femme de chambre

ou auprès des enfants. S'adresser rue J.-J. Huguenin 11, 2me, Le Locle.

Bureau de placement, Faubourg du Lac 3 offre

JEUNE FILLE

ayant été en service comme aide de ménage, et volontaire.

PLACES

Bonne à tout faire

On demande pour Lyon, ménage 3 personnes, jeune fille sachant cuire. Bons gages.
S'adresser Mme Clerc, Cormondrèche, Grand'Rue 55.

Pour le 1er novembre on cherche dans petite famille à Bâle

JEUNE FILLE
pour le ménage

bons gages. — Adresser offres écrites sous chiffres A. R. 441 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande

pour Paris

chez dame seule, 1 cuisinière et 1 femme de chambre.
Se présenter au magasin de l'office de photographie Attinger, 7, Place Piaget.

On demande une

BONNE FILLE DE CUISINE

et une

FILLE POUR LE MÉNAGE

S'adresser Hôtel Casino Beau-Séjour.

On cherche dans boucherie et restaurant de Bâle Campagne,

JEUNE FILLE

honnête, travailleuse, pour la cuisine et les travaux du ménage. S'adresser à Gebr. Leuenberger, z. Bären, Gelterkinden.

On cherche une brave fille de la campagne, sérieuse et honnête, de 20 à 35 ans, comme

bonne à tout faire

dans un petit ménage de 2 personnes. Vie de famille. S'adresser à Mme Paul Dubois, rue du Raisin 8, Saint-Imier.

EMPLOIS DIVERS

Garde-malade

sachant le français et l'allemand cherche place, de préférence chez un docteur. S'adresser à Mlle Amsler, chez M. Coste, Evole 14, Neuchâtel.

On cherche

dans bonne maison particulière à Baden (Argovie) une jeune Suissesse française, de bonne santé, au-dessous de 25 ans, pour seconder la maîtresse de maison auprès de trois enfants de 5-13 ans (frœbelienne). Bonnes connaissances dans la couture desirées. Vie de famille et bons gages. Domestique dans la maison. Ecrire à Z. F. 418 au bureau de la Feuille d'Avis.

Instituteur

On demande jeune instituteur de langue française pour pensionnat de jeunes gens, dans Vignoble neuchâtelois. S'adresser par écrit avec références, jusqu'au 13 courant à J. G. 405 au bureau de la Feuille d'Avis.

DEMOISELLE

de 20 ans, de toute moralité et sachant les deux langues cherche place dans MAGASIN ou sommelière dans bon café-restaurant. S'adresser à Mlle Ernestine Eicher, Sonvilier près St-Imier.

Jeune fille

couturière

cherche place dans magasin ou autre. Offres écrites sous chiffres P. 436 au bureau de la Feuille d'Avis.

FABRIQUE SUISSE S. A.
Fondée en 1867 — Téléphone 67

Meubles PERRENOUD

sont reconnus les meilleurs et les plus avantageux

Marque de garantie

Faites vos achats aux Grands Magasins
de
Faubourg du Lac 19-21 **NEUCHATEL** Faubourg du Lac 19-21

Voyageur

est demandé pour la Suisse romande par fabrique de bonbons, biscuits et gaufres de bonne réputation de la Suisse alémanique. Celle-ci possède déjà une certaine clientèle dans la Suisse romande. Place bien rétribuée pour voyageur sérieux, énergique et connaissant la branche. Offres avec indications d'âge, circonstances de famille et activité précédente, munies de la photographie sont à adresser sous chiffres OF 2902 R à Orell Füssli-Publicité, Aarau.

Deux sœurs cherchent places

de demoiselles de magasin

l'une d'elle parle français, allemand et connaît la couture.
Demander l'adresse du No 425 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE HOMME

16 ans, sérieux, ayant suivi l'Ecole secondaire, cherche occupation quelconque, dans bureau, commerce ou magasin.
Demander l'adresse du No 450 au bureau de la Feuille d'Avis.

Maison de Vins de Neuchâtel 1er ordre
demande pour visiter une partie de sa clientèle de la Suisse romande

voyageur

rompu au métier.
Offres avec références à case postale No 6590, Neuchâtel.

On demande un

domestique de campagne

sachant bien traire. S'adresser à Schertenleib, Epagnier près Saint-Blaise.

JEUNE FILLE

forte (Suissesse allemande), cherche place de repasseuse. — Bons certificats. Mme Bühlmann-Rey, Zurichstr. 87, Lucerne. JH 10283 Lz

Un gain facile

est offert à personne capable d'offrir un article utile. Ecrire Comptoir du Léman, Lausanne.

On demande un

Jeune homme

sachant traire comme domestique. S'adresser Frères Dessoulavy, Fenin.

Jeune homme

de 15 à 17 ans est demandé pour courses et travaux de magasin. Ecluse 7.

On demande

professeur

de grec moderne. Ecrire à R. E. 449 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

ayant suivi l'Ecole de commerce cherche place dans bureau ou magasin, éventuellement comme aide dans petit ménage ou auprès des enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. De préférence Neuchâtel ou environs. — Adresser offres à M. Birrer, maître secondaire, Ebikon.

CARTES DE VISITE
en tous genres
à l'imprimerie de ce journal

Apprentissages

Apprentie coiffeuse

Jeune fille, en bonne santé et sérieuse peut entrer tout de suite au Salon de coiffure, Concert 6, chez Mme Lse Hirt.

Demandes à acheter

Jeune chien

de 3 à 6 mois, de race et destiné à la garde est demandé.
Adresser offres en donnant tous renseignements à Case postale 18633, Colombier.

On cherche à acheter un

un poêle portatif

usagé et en bon état.
Demander l'adresse du No 445 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à acheter d'occasion

UN ÉVIER DE CUISINE

en pierre de taille, d'environ 50×90 cm. Faire offres écrites avec indication du prix sous M. G. 446 au bureau de la Feuille d'Avis.

On achèterait

terrain ou verger (900 à 1200 m²) près d'une ligne de tram (Neuchâtel-Colombier, Neuchâtel-Corcelles ou Saint-Blaise).
Adresser offres avec prix sous P 2252 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2252 N

J'achète

meubles

en tous genres en n'importe quel état, paie le plus haut prix. Ameublements au Bûcheron, Ecluse 7. c.o.
Maison de confiance

J'achète MEUBLES

en tous genres, propres et en bon état. Paie le plus haut prix.
AMEUBLEMENTS GUILLOD
Ecluse 23 . Téléphone 558
Maison de confiance.

AVIS DIVERS

ROBES ET MANTEAUX

Mlles DELVILLANI
de retour
COQ D'INDE 3

Blanchissage

Mme Hofmann, Petit Pontarlier 4, se recommande pour tout ce qui concerne son métier. Travail soigné.

Vous ne pouvez rien voir de plus beau que
Le Rêve
de ZOLA
cet admirable film d'art que présentera le PALACE dès vendredi 14 OCTOBRE

Couturière

se recommande pour la confection pour dames et tout ce qui concerne son métier, à la maison ou en journée S'adresser à A. Kern, Rouges-Terres, Saint-Blaise (arrêt du tram).

Deux jeunes soldats trouveraient-ils encore

charmantes marraines

pour les réconforter par de gentilles missives pendant leur convalescence ? Si oui, écrire sous P 2291 N à Case postale 294, Neuchâtel. P 2291 N

Ménagères attention

Tout votre linge est lavé à la main et sans chlore, et repassé à des prix modérés. — Ecrire poste restante, Ecluse, sous chiffres A. L. O. 18.

Toutes assurances-**accidents**
soit: polices individuelles
polices responsabilité civile, etc.
sont traitées rapidement et avantageusement par
BESSE & Cie Neuchâtel
Téléphone 1051 Rue du Trésor 7
Agence générale de l'Assurance Mutuelle Vaudoise

Tournées Ch. BARET — Théâtre de Neuchâtel
Deuxième Représentation de l'abonnement Ch. Baret — Vendredi 14 octobre 1921 Rideau 20 h. ¼
Mlle **Andrée Divonne**
Chouchou ou **LE CRI DU CŒUR**
Pièce en 3 actes, de MM. Pierre Veber et Henry de Gorsse.
Prix des places : Fr. 7.—, 6.—, 5.—, 3.50, 2.50 (tous droits compris).
Location chez Fœtisch frères S. A.

Musique Militaire, Neuchâtel

Les jeunes gens qui désirent suivre le **Cours d'élèves** qui sera donné cet hiver, sont invités à se faire inscrire jusqu'au **20 octobre**, auprès de M. Henri Meyer, président, ou un membre de Comité.
Un cours de saxophones sera aussi organisé.

Cinéma APOLLO

Matinée spéciale avec programme choisi
autorisée par la commission scolaire, le jeudi 13 octobre, à 14 h. ¼
en faveur de l'Hôpital Pourtalès
1. Revue Pathé. 2. Film instructif. 3. La poupée de France (fine comédie en 3 actes, par la petite OSBORNE). 4. Cortège des vendanges du 2 octobre 1921.

Prix des places : loges, stalles, galeries, 1.50 ; réservées 1.25, premières 0.80, deuxièmes 0.70, troisièmes 0.50.

Robes - Manteaux

Mme Delingette
de retour de Paris
Rue du Seyon Tél. 13.07 Entrée Râteau 1

A la Cité Ouvrière
NEUCHATEL

MAGASIN FERMÉ
LE MERCREDI 12 COURANT

Mmes Chollet et Haefliger, anciennes tenancières de l'Hôtel du Vaisseau, prendraient encore quelques

pensionnaires

Génisses

10 à 12 pièces seraient prises en hivernage à la ferme de La Grébille, La Chaux-de-Fonds. Litière et bons soins. S'adresser à M. Courvoisier, 23, Trois-Portes, Neuchâtel.

Harmonie Neuchâtel

COURS D'ÉLÈVES

Les jeunes gens qui désirent suivre ce cours peuvent se faire inscrire auprès de MM. P. Jaquillard, directeur, Coulon 12, ou Fcois Pasche, vice-président, Cercle libéral, jusqu'au 20 courant prochain.

Gerles vides

Les personnes détenant encore des gerles marquées

CH. PERRIER

et sur lesquelles est peint le cercle vert-blanc-vert, sont priées de les faire parvenir dans le plus bref délai, à St-Blaise.

Lingère

se recommande pour travail à la maison et en journée. S'adresser Mlle M. Kurt, Grand'-Rue 50, Corcelles.

Personne

de confiance se recommande, pour des journées de lessive régulières. Ecrire à B. A. 427 au bureau de la Feuille d'Avis.

Mademoiselle DORET

prof. de chant au Conservatoire de Lausanne
reprendra ses leçons le 15 octobre
Magasin de Musique Hug, Neuchâtel.
Lausanne, rue Beau-Séjour 24.

BONNE PENSION

entière ou partielle avec ou sans chambre. Pension Surville, Parcs 15.

Le Cercle Féminin, 12, Faubourg de l'Hôpital, prendrait quelques

pensionnaires

pour le diner.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Le numéro
10 centimes

En vente à Neuchâtel aux dépôts suivants:
Kiosques de la Gare, de l'Hôtel-de-Ville, de la Place Purry, Mlle Nigg, sous le Concert ; Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon ; Epicerie Junod, Ecluse.

Remerciements

Monsieur Lucien KUSTER, ses enfants et tous les membres de la famille de Madame Jeanne KUSTER, profondément touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été donnés en ces jours de séparation, expriment à leurs amis et connaissances leurs plus sincères remerciements.

Mademoiselle M. ILG, à St-Blaise, Mademoiselle C. QUARTIER, à Neuchâtel, profondément touchées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné tant de marques de sympathie pendant la maladie et le départ de leur chère sœur et amie.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LES TROIS YEUX

PAR 32

MAURICE LEBLANC

La berline vint s'arrêter au pied de cette terrasse, et repartit après avoir déposé un officier qui bondit jusqu'à la porte et frappa du pommeau de son sabre.

La porte s'ouvrit presque aussitôt. Une grande jeune femme s'élança de la maison, les bras tendus vers l'officier. Mais, au moment de s'étreindre, ils reculèrent tous deux de quelques pas, comme pour suspendre leur bonheur afin d'en mieux goûter l'ivresse.

Alors l'écran nous montra le visage de cette femme, et aucun mot ne saurait dire l'expression de joie et d'amour éperdu qui faisait de ce visage, pas très beau ni très jeune, la chose du monde la plus frémissante de jeunesse et de beauté.

Puis les deux amants se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, comme si leurs vies, trop longtemps séparées, cherchaient à n'en plus faire qu'une. Et leurs bouches s'unirent.

Nous ne sûmes plus rien de l'officier français et de sa maîtresse italienne. Une autre image succéda, moins lumineuse, mais aussi nette, l'image d'un long rempart crénelé, bossué de tours rondes à machicoulis. En bas et au milieu, parmi les ruines d'un bastion, il y avait des arbres rangés en demi-lune, de chaque côté d'un vieux chêne.

Et peu à peu, de l'ombre de ces arbres, sortit en pleine clarté une toute jeune fille, coiffée du hennin et vêtue d'une ample robe qui traînait à terre. Elle s'arrêta, les mains ouvertes et levées. Elle apercevait quelque chose que nous ne pouvions voir, nous. Sa jolie figure eut un adorable sourire. Ses yeux se fermèrent à moitié, et sa mince silhouette sembla défaillir et attendre.

Ce qu'elle attendait, c'était un jeune garçon, qui vint vers elle et qui lui prit les lèvres tandis qu'elle s'abandonnait sur son épaule.

Couple passionné, qui nous troubla certes, comme le couple d'Italie, par tout ce qu'il y avait en lui de désir et de langueur, mais combien plus encore par l'idée que c'était un couple qui vivait, devant nous et à l'heure actuelle, sa véritable vie d'autrefois ! Nos sensations n'étaient plus celles des séances précédentes, encore pleines d'hésitation et d'ignorance. Nous savions maintenant. En cet après-midi de notre époque, nous regardions vivre des êtres du quinzième siècle. Ils ne répétaient pas pour notre plaisir des gestes déjà exécutés. Ils les accomplissaient pour la première fois dans le temps et dans l'espace. C'était leur premier baiser d'amour.

Cela, cette sensation de voir cela, c'est une sensation qui dépasse toutes celles que l'on peut imaginer ! Voir le passé, non point en évocation, mais en réalité ! Voir un page et une demoiselle à hennin qui se baisent la bouche !

Voir, comme nous le vîmes aussitôt après, une colline grecque ! Voir l'Acropole sous son ciel d'il y a deux mille ans, avec ses jardins et ses maisons, avec ses vergers, avec ses ruelles, avec ses Propylées, avec ses temples, avec le Parthénon, non point en ruines, mais dans sa splendeur et dans son intégrité. Le Parthénon ! Un peuple de statues l'environne. Des hommes et des femmes en montent les marches. Et ce sont des Athéniens et des Athéniennes du temps de Périclès ou de Démosthène !

Ils vont. Ils se croisent. Ils causent. Puis ils s'effacent. Une petite rue descend entre deux murs blancs, toute déserte. Un groupe passe et s'en va, laissant derrière lui un homme et une femme qui s'arrêtent soudain, regardent autour d'eux, et s'embrassent ardemment. Et nous voyons, au-dessous du voile qui ceint le front de la femme, deux grands yeux noirs dont les paupières battent comme des ailes, qui s'ouvrent, qui se ferment, et qui rient, et qui pleurent.

Ainsi nous remontons à travers les âges, et nous comprenons que ceux de là-haut qui, penchés sur la terre, ont recueilli ces images successives veulent, en nous les offrant, nous montrer le geste, toujours jeune et toujours renouvelé, de cet amour universel, dont ils se proclament comme nous les esclaves et les fervents. La même loi, mais qui ne s'exprime peut-être pas chez eux par l'enivrement d'une telle caresse, les gouverne et les exalte. Le même élan les transporte. Mais connaissent-ils l'adorable union des lèvres ?

D'autres couples passèrent. D'autres époques ressuscitèrent. D'autres civilisations nous apparurent. Nous vîmes le baiser d'une Egyptienne et d'un jeune fellah, et celui qu'échangèrent, tout en haut d'un jardin suspendu, dans un décor d'Assyrie, une princesse et un mage, et celui qui transfigura jusqu'à les rendre presque humains deux êtres innommables accroupis à l'entrée d'une caverne, et d'autres encore...

Visions brèves, dont quelques-unes étaient peu distinctes, effacées comme les couleurs d'une fresque trop ancienne, mais visions intenses, puissantes par la signification qu'elles prenaient, pleines, à la fois, de poésie et de réalité brutale, de violence et de beauté sereine.

Et toujours les yeux de la femme en étaient le centre et comme la raison d'être. Oh ! le sourire, et les larmes, et l'allégresse, et le désespoir, et le ravissement de tous ces yeux ! Comme il fallait que nos amis de là-haut en eussent également senti tout le charme pour nous les dédier ainsi ! Comme il fallait qu'ils eussent senti, et peut-être regretté, toute la différence entre ces yeux d'extase et d'enchantemen et leurs yeux à eux, mornes et vides de toute expression ! Il y avait tant de douceur dans les yeux de ces femmes, tant de grâce, tant d'ingénuité, tant de perfidie délicieuse, tant de détresse et de séduction, tant de joie victorieuse, tant d'humilité reconnaissante — et tant d'amour, pendant qu'elles offraient leurs lèvres.

La fin de ces visions, je ne pus la voir. Un remous s'était produit autour de moi, parmi la foule que l'angoisse bouleversait, et je me trouvai près de la femme en deuil que j'avais remarquée, et dont la figure demeurait invisible sous les voiles.

Elle les écarta, ces voiles. Aussitôt je reconnus Bérangère.

« Toi ! toi ! » murmurai-je.

Elle leva vers moi un regard passionné, m'entoura le cou de ses deux bras, et me tendit sa bouche en balbutiant des mots d'amour...

Je n'osai me pencher, elle me dit :

— Je vous en prie... Je vous en supplie...

Nos lèvres s'unirent, et j'appris ainsi, sans qu'il fût besoin d'explication, que les insinuations de Massignac contre sa fille étaient fausses, qu'elle était la victime terrifiée des deux bandits, et qu'elle n'avait jamais cessé de m'aimer.

XVII

Visions suprêmes

La séance qui suivit fut précédée par deux nouvelles importantes que donnèrent les journaux du soir. Un groupe de financiers proposait à Théodore Massignac, pour l'achat du secret de Noël Dorgeroux et pour l'exploitation de l'amphithéâtre, la somme de dix millions. Théodore Massignac devait donner sa réponse le lendemain.

Mais, en dernière heure, une dépêche du Midi annonçait que la femme de ménage qui avait soigné Massignac dans sa maison de Toulouse quelques semaines auparavant, déclarait que la maladie de son maître était feinte, et que Théodore Massignac avait fait plusieurs absences, soigneusement dissimulées à tous les voisins. Or, l'une de ces absences coïncidait avec l'assassinat de Noël Dorgeroux. La dénonciation de cette femme obligeait donc la justice à rouvrir une enquête, où il y avait déjà contre Massignac tant de présomptions de culpabilité.

Il résultait de ces deux nouvelles que le secret de mon oncle Dorgeroux dépendait d'un hasard, qu'il serait sauvegardé par un achat immédiat, ou perdu à jamais par l'arrestation de Massignac. Une pareille alternative ajoutait encore à la curiosité anxieuse des spectateurs dont beaucoup croyaient justement assister à la dernière des séances de Meudon. (A SUIVRE.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

La semaine des Chômeurs

sera prolongée jusqu'au samedi 15 octobre

10 % sur tous les articles déjà considérablement réduits, en costumes pour hommes et enfants, vestons de chasse, tricots, pantalons, etc.

Le **3 %** de la vente totale du **1er au 15 octobre,** sera remis à la caisse de la Ville, pour les chômeurs. — Hâtez-vous! pour aider les chômeurs.

Se recommande, **G. NAPHTALY** Rue de l'Hôpital 19

P.-S. — Mercredi 12 courant, le magasin est fermé pour cause de fête.

BONNARD & Cie, à Lausanne

avisent leur honorable clientèle que les nouvelles collections de

Tissus et Nouveautés

pour la SAISON D'HIVER sont en dépôt chez leur représentante:

Mme J. WEBER, à NEUCHATEL

16, Avenue du 1er Mars

Nos prix ont subi cette saison une BAISSE TRÈS IMPORTANTE, dont nous sommes heureux de pouvoir faire bénéficier notre clientèle, que nous nous efforcerons toujours de servir au mieux.

Vient de paraître:

LE VÉRITABLE MESSAGER BOITEUX DE NEUCHATEL

POUR L'AN DE GRACE 1922

Prix: 75 c. En vente dans les princ. librairies

Editeur: Imprimerie Centrale, Neuchâtel

Rabais aux revendeurs

A la Ménagère

2, Place Purry, 2

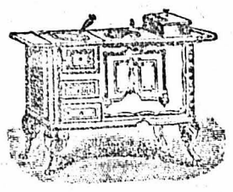

Spécialité de

POTAGERS économiques

brûlant tous combustibles

Seaux et Pelles à charbon

5 % timbres escompte neuchâtelois

FABRIQUE DE MOTEURS HENRI ALLISSON

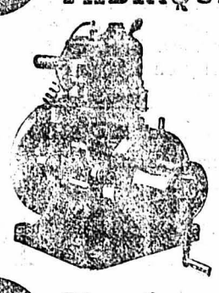

St-Aubin

Moteurs industriels et agricoles

Atelier de réparations pour automobiles et motocyclettes de toutes marques

Réparations soignées - Prix modérés

Uniquement

PELLICULINE

la pommade renommée contre la formation de pellicules, empêche par son emploi régulier la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu.

Nombreuses attestations

Grâce à sa mousse persistante, douce et agréablement crémeuse, d'une efficacité sans rival, on ne demande partout que le

SAVON A RASER

Shavingsticks à fr. 1.25

„BECO"

Bergmann & Co - Zurich

Bottines pour Dames

en Boxcalf noir	16.80	19.80
» syst. cousu main	26.80	29.80
pour la campagne, depuis		15.50

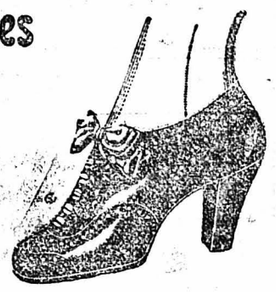

J. KURTH

Neuchâtel Place de l'Hôtel de Ville

Viande à bas prix:

Fumé à manger, sans os	le kg.	3.—
Fumé à cuire	»	2.50
Saucisses de conserves	»	4.—
1. qual. Gendarmes	la paire	40 c.
Cervelas	»	40 c.
Emmenthaler	»	40 c.
Saucisses au cumin	»	20 c.

Sont envoyés contre remboursement par **M. Grunder** Boucherie chevaline, rue des Bouchers 24, Berne

Arnold Grandjean

Neuchâtel, St-Honoré 2

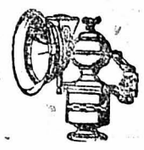

Toutes les fournitures pour cycles et motocyclettes.
Pneus increvables Duscable

Les chapeaux Modèles de Paris

sont arrivés

Mlle A. Vuitel

2, RUE POURTALÈS, 2

Transformations .:-: Réparations

TISSUS EN TOUS GENRES
M. FRIOLET-JEANNET
LE LOCLE

Maison du pays vendant aux meilleures conditions.
Repr. LÉON JACOT, à Corcelles (N).

Moût de cidre

tout à fait doux
Fr. 0.50 le litre

— ZIMMERMANN S. A.

Nos Manteaux Réclame

Manteau en tissu anglais forme raglan avec ceinture et poches, peut se porter ouvert ou fermé **21.50**

Manteau en beau tissu fantaisie, façon grand raglan **31.90**

Manteau moderne en beau tissu anglais, teintes nouvelles, **59.--**

Manteau très chaud, tissu doublé, garni piqûres nouveauté, se porte ouvert ou fermé **65.--**

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

NEUCHATEL — SOCIÉTÉ ANONYME

Service à partir du 1er octobre 1921

LE RAPIDE

HORAIRE DE POCHE

Facile à consulter

En vente dès maintenant au prix de **50 centimes** au bureau de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » et dans les dépôts.

Ménagères!

La récolte des pommes en Suisse étant quelque peu déficitaire cette année, les paysans de la Suisse allemande en profitent pour demander des prix exagérés. Soucieux des intérêts du consommateur, j'ai acheté ces derniers temps de grosses quantités de

Belles pommes de table

en Bretagne (France), dont les premiers vagons arriveront incessamment en Suisse. Contrairement à ce que prétend certain petit marchand-primeurs de la région, ces pommes sont très saines, de belle apparence, de longue conserve et se vendront à des prix beaucoup plus bas que celles du pays. Ménagères, si vous ne voulez pas payer trop cher pour vos provisions d'hiver, abstenez-vous de faire vos achats pour le moment avant d'avoir comparé les qualités et prix que vous fera sous peu

Oscar Vaucher fils

PRIMEURS EN GROS

FLEURIER, rue de la Gare - NEUCHATEL, Evole 1

Causerie pédagogique

Un mois à l'École des Roches[1]

IV. Le bâtiment des classes

La maison d'école est un édifice rectangulaire, très allongé, qui ne compte que le rez-de-chaussée et un étage, et dont la façade porte deux petites tours à horloges. L'intérieur est aménagé d'une façon à la fois simple et pratique. Les deux portes d'entrée de la façade principale ouvrent sur une sorte de cour intérieure ou de grande salle, vaste et bien éclairée. Des bancs à dossier mobile, qui peuvent être mis en place très rapidement, en font une salle de conférences ou de spectacles suivant que les auditeurs sont tournés vers la scène ou vers la tribune que surmonte un buste de Demolins en marbre blanc, d'un très bel effet. C'est là également qu'a lieu le salon annuel auquel maîtres et élèves participent.

Des deux longs côtés de cette salle de fêtes se succèdent les salles de classes, éclairées par de grandes fenêtres qui laissent entrer toute la lumière. Pour la plupart, elles sont originalement décorées. Pénétrons dans l'une d'elle, la salle d'histoire, par exemple. Les pupitres, peu nombreux parce que les classes sont moins chargées que chez nous, sont disposés en trois rangées face à la chaire du professeur et au tableau noir. Aux murs, beaucoup d'excellentes reproductions de statues et de monuments antiques, des tableaux représentant les villes célèbres de la Grèce et de l'Italie. Près d'une fenêtre, une vitrine plate comme on en voit dans les musées, une de ces vitrines sur lesquelles on peut se pencher pour examiner les objets qu'elles renferment. Celle-ci contient la représentation d'une scène antique : sur la mer bleue, la flotte grecque revient au port après une victoire chèrement conquise; on aperçoit déjà le rivage étincelant sous le soleil du Midi; voici le temple où les vainqueurs iront rendre grâce aux dieux et la foule qui les attend, impatiente et enthousiaste.

Non moins enthousiastes sont les élèves. Ce sont eux, ou du moins certains d'entre eux, qui ont reconstitué cette scène au moyen de papier, de carton coloré, de sable; c'est leur œuvre; le professeur s'est borné à leur en suggérer l'idée; ils la réalisent comme ils l'imaginent; le maître suit les progrès d'un œil bienveillant et heureux; il fait des observations, des critiques qui, interprétées par les petits créateurs, perfectionnent sans cesse leur travail, lequel se rapproche de plus en plus de la vérité et de la beauté. Merveilleuse leçon où tout est mis en œuvre : l'histoire, la géographie, la matière brute, l'habileté manuelle, l'esprit d'invention et de poésie, et qui aboutit à une œuvre d'art dont les élèves garderont toute leur vie le souvenir.

Dans le même bâtiment se trouvent encore le laboratoire de physique, — dirigé par un homme plein d'initiative et de talent à qui les Roches doivent mainte amélioration matérielle, — et le laboratoire d'histoire naturelle qui fut mon domaine pendant un mois. Je me rappelle la surprise que j'éprouvai lorsque j'y pénétrai pour la première fois : éclairé à profusion par de grandes baies, au plancher recouvert de carreaux bien lavés, il contient des collections et un matériel de démonstration d'une richesse étonnante si l'on songe que les Roches ne comptent que 230 élèves.

La plupart des salles de classes portent des noms illustres à la place de numéros; on a ainsi la salle Lamarck pour l'histoire naturelle, Ampère pour la physique, Descartes, Blériot, au baptême desquelles les élèves ont participé.

Une annexe a été ajoutée plus tard au bâtiment primitif. Au rez-de-chaussée se trouve la chapelle protestante, une salle d'étude et le bureau du directeur. L'unique étage est occupé par la bibliothèque et le cercle des professeurs qui ont à leurs côtés les laboratoires Lamarck et Ampère.

Le développement de l'école n'a pas nécessité que la création de nouvelles maisons d'habitation; il a encore fallu trouver des locaux pour les classes. Pendant la guerre, les Roches, dont presque tout le personnel enseignant était sur le front, ont été occupées par l'armée et transformées en hôpital militaire où les femmes des professeurs et le corps enseignant féminin prodiguèrent leurs soins aux soldats blessés. Le nombre des blessés qu'on y amenait augmentant sans cesse, il fallut bâtir de grands pavillons pour pouvoir les accepter tous. Lorsque, la guerre finie, l'hôpital fut fermé, on utilisa ces vastes constructions pour les cours. On a ainsi le Pavillon vert, le Pavillon rouge, dont les salles portent les noms glorieux de Joffre, de Castelnau, de Pétain, de Galliéni.

La chimie, cette science qui sent mauvais et dont les explosions sont la spécialité, est logée, elle aussi, dans un pavillon particulier, construit exprès pour elle. La salle de cours est très joliment décorée de guirlandes de roses encadrant des médaillons où sont reproduites des expériences classiques et que surmontent les noms des plus fameux chimistes.

V. Les rouages de l'école

Maintenant que nous savons où l'école se trouve et que nous connaissons les principaux immeubles dont elle se compose, nous pouvons pénétrer dans sa vie et voir d'abord les rouages de ce vaste mécanisme ou plutôt, — car les Roches sont un être vivant et bien vivant, — les organes de ce puissant organisme.

La direction supérieure est exercée par un conseil d'administration de neuf membres qui s'occupe avant tout des questions financières, mais qui s'intéresse aussi aux problèmes pédagogiques. Le corps enseignant n'aime guère toutefois les intrusions du conseil d'administration, formé surtout d'hommes d'affaires, dans le domaine de l'éducation. Au moment où j'étais aux Roches, il y avait conflit entre les administrateurs et le personnel enseignant. Celui-ci, déchargé des soucis économiques que la situation générale rend pesants, estimait que les administrateurs voyaient trop les choses en financiers, avaient des idées étroites et ne comprenaient guère le rôle d'une école nouvelle. Ceux-là, au contraire, pour autant du moins qu'on m'a bien renseigné, jugeaient la situation financière assez sérieuse pour agir prudemment et trouvaient les professeurs trop exigeants, trop hardis, trop prompts à s'enthousiasmer pour toutes les réformes. Bref, c'était un de ces différends comme il y en a beaucoup, où chacun a raison en partie et où la grande difficulté réside dans l'incertitude du temps présent.

La direction même de l'école est confiée à un directeur que Demolins avait choisi lui-même pour collaborateur. M. Georges Bertier, qui est entré aux Roches voici vingt ans, est un homme jeune encore, énergique et enthousiaste, qui est véritablement le cœur de l'école. Il est assisté dans le travail absorbant de la direction par M. Henri Trocmé, sous-directeur, en fonction aux Roches depuis 1902, le type du vieil huguenot scrupuleux, esclave de sa conscience.

Chacune des maisons d'habitation que nous avons appris à connaître au début de notre visite est dirigée par un chef de maison assisté de son épouse s'il est marié, sinon d'une gouvernante. Chaque grande maison compte, en temps ordinaire, de 30 à 50 élèves — le nombre en est actuellement plus élevé en raison de la crise de croissance dont j'ai parlé — groupés autour du chef de maison, de sa famille personnelle et de quatre à six professeurs des deux sexes. Les enfants y prennent leurs repas, y ont leurs dortoirs, salle d'étude, salle de jeux, bibliothèque. C'est une vraie maison de famille envoyant ses enfants dans un externat situé à proximité.

(A suivre.) R.-O. FRICK.

[1] Voir la « Feuille d'Avis » du 8 octobre.

LIBRAIRIE

Réorganisation rationnelle de nos administrations publiques (fédérales, cantonales et communales), par Roger Calame. Editions Forum, Neuchâtel.

Il n'est pas de problème plus grave et plus urgent, chez nous, que celui de la réorganisation administrative. Les énormes déficits de toutes les branches de l'administration fédérale menacent tout notre équilibre économique. Chacun sait que ces déficits, sans cesse croissants, sont dûs principalement à des vices chroniques d'organisation.

Cette situation ne saurait durer plus longtemps. Cependant les études menées jusqu'ici n'ont pas fait avancer la question d'un seul pas. Il semble bien qu'ici encore l'inertie administrative ait sa part de responsabilité. On n'est guère pressé, en haut lieu, de voir aboutir des réformes qui généraient considérablement le confort de certains hauts et tout-puissants fonctionnaires.

Voici un petit livre du plus grand intérêt et qui vient à point. L'auteur était particulièrement bien placé pour étudier tous les défauts de notre administration centrale et pour mettre en lumière les causes multiples de leur incapacité. La démonstration est terriblement convaincante ! Mais l'intérêt capital de cette étude très documentée est la partie constructive. M. Calame, après avoir critiqué (toujours objectivement d'ailleurs) a voulu construire. Ce qu'il veut — et bien d'autres le désirent — c'est une administration démocratique, libérée de toute routine, inspirée par le double souci de l'intérêt du public et du pays, nettement orientée vers le progrès. C'est une administration assainie, moderne et consciente de son rôle. C'est enfin une administration simplifiée, avec un personnel mieux choisi et mieux préparé, et qui, tout en ayant un rendement supérieur coûte beaucoup moins cher au pays.

M. Calame parle d'expérience. Il définit clairement les principes qui permettront seuls une réforme efficace. Dédiés en première ligne à l'organisme fédéral, ces principes sont tout aussi bien applicables à nos administrations cantonales et communales, où bien des perfectionnements sont aussi nécessaires.

Non seulement les magistrats, députés et fonctionnaires, mais tous les citoyens soucieux de l'avenir du pays, ont le devoir de lire le travail de M. Calame.

Le soleil dans la forêt, par Alice de Bary. — Lausanne, Editions SPES.

Ce livre, dont l'élégante présentation plaît à l'œil, est une belle et bonne œuvre ; belle parce qu'elle est écrite en une langue pure et soignée sous la forme de petits poèmes en prose groupés sous ces deux titres suggestifs : « La vie profonde » et « L'âme chantante », et qui se lisent rapidement ; bonne œuvre aussi parce qu'elle fait appel aux sentiments élevés de la nature humaine et met en lumière ce qu'il y a de divin dans l'âme et la conscience, dont elle tire des pensées nobles et généreuses : « J'ai la volonté de donner à ceux qui souffrent la tendresse que je sens enfermée en mon cœur et prête à s'épancher... ». Mme de Bary est « l'homme de bien », dont parle l'Evangile et qui tire sans cesse des bonnes choses du trésor de son cœur : son livre met du « soleil dans la forêt » souvent sombre, touffue, embroussaillée de la vie.

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Chemises en zéphyr, panama, qualité très solide, 2 cols assortis, 16.- 17.50, 20.50

La société coop. suisse pour la culture maraîchère
S. G. G. à Chiètres
Tél. 12 et ses succursales : **Eclépens** Tél. 5, **Ballens, Yverdon, Travers** Tél. 42, **Viège** Tél. 17, offrent à prix avantageux :
Choux (div. var.), **carottes,** pommes d. t., **racines rouges, chouraves, poireaux, raves,** engrais, paille, **CHOUCROUTE** (Chiètres), fruits, etc. — **Vagons, vagons combinés** et **envois en petite quantité.**

LE TOME PREMIER DU DHBS EST EN VENTE PARTOUT
Administration : PLACE PIAGET 7, NEUCHATEL

ATTENTION !
POMMES DE CONSERVE
LA MAISON E. JORDAN, à Couvet, offre à vendre dès ce jour, un choix complet de belles pommes de garde, telles que reinettes belles de Boskoop, reinettes grises, reinettes Baumann, Rambourg d'hiver, pommes Raisin et toutes autres variétés de provenance suisse à des prix très abordables, dont chaque ménage peut profiter. Prix spéciaux pour revendeurs, hôtels et pensions.
Je ne puis que mettre en garde mon honorable clientèle contre les offres qui lui sont faites pour livraisons de pommes étrangères. Ces fruits cette année étant véreux, il est douteux qu'ils résistent pour la conserve.

Charcuterie de Corcelles
(Neuchâtel) - Gros et Détail
Pour magasins de comestibles et épiceries :
On offre charcuterie de campagne 1re qualité, de porc, fumé, saucissons, saucisses, gendarmes, cervelas, etc. Grosse commission aux revendeurs.
Se recommande, A. HIRT.

COSTUMES pour DAMES

Cheviote marine, garnis piqûres	29.50
Serge marine, noire, garnis tresses	47.50
Serge, différentes couleurs, à plis	62.--
Serge plissée, garnis drapé	85.--
Gabardine, garnis tresses	75.--
Tricotine, doublés soie, garnis tresses	95.--

Jules BLOCH
Soldes et occasions
FLEURIER - NEUCHATEL - COUVET

SANTÉ ET VIGUEUR RETROUVÉES ET CONSERVÉES
par une cure du dépuratif-laxatif
Salsepareille Model
en bouteilles de **5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr.**, dans les pharmacies ou directement franco par la **Pharmacie Centrale, MADLENER-GAVIN,** Rue du Mont-Blanc 9, **GENÈVE.**

Librairie générale
Delachaux & Niestlé S. A.
Rue de l'Hôpital 4, Neuchâtel

Album « d'ouvrages pr petites filles »	2.70
Châtelain, Louise. Les deux chevaliers.	4.50
Descœudres, Alice. Le développement de l'enfant de 2 à 7 ans	7.50
Gide. Les nourritures terrestres, édition nouvelle	4.20
Jammes (Francis). De l'âge divin à l'âge ingrat	4.20
Quelques peintres suisses (Hodler, Burnand, Giron, Vibert, Giacometti, Forestier, Fontanez, Menn, Pahnke, Ihly)	12.—
Sertillanges. La vie intellectuelle	4.80
Stevenson. Les mésaventures de John Nicholson	3.—
Tagore. L'Offrande lyrique, édition nouvelle	4.20

Persil lave tout seul
Poudre à blanchir Henco
J. H. 2260 X.

Laiterie Crèmerie STEFFEN
anc. Lambelet - Rue St-Maurice
ŒUFS FRAIS
2.70 la douzaine
Vacherins

Pour cause de départ
à vendre avantageusement une chambre à coucher, noyer, très bien conservée composée de : 1 lit à 2 places, 1 armoire à glace biseauté, 1 lavabo dessus marbre avec glace, 1 table de nuit, dessus marbre et galerie, plus 1 grand pupitre américain avec classeur, 1 fauteuil et 2 chaises. Revendeurs exclus.
S'adresser rue St-Maurice 1, au 1er étage.

J'offre JH 6336 J
eau-de-vie de fruits
gar. pure Ia, à 2 fr. 30, à partir de 5 litres contre remboursement. A partir de 10 litres franco station du destinataire.
Jakob Kunz
BRUGG, près Bienne

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes parfumeries.
Le paquet 30 c. Fabricant : Uhu S. A., Bâle. J. H. 12168 X.

Magasin ROSÉ-GUYOT
BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS
TÉLÉPHONE 11.35 NEUCHATEL FRANCHEURS 2
MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRÈS BAS
Nous avons l'honneur d'annoncer à notre nombreuse clientèle du Val-de-Ruz que nous avons ouvert à
CERNIER
une SUCCURSALE très bien assortie en :
BONNETERIE, LINGERIE, MERCERIE, TABLIERS, BLOUSES, JAQUETTES, ROBES DE CHAMBRE, ARTICLES POUR BÉBÉS, CHEMISES, COLS et CRAVATES, GILETS DE CHASSE, COMPLETS POUR MÉCANICIENS, etc.
Nous nous efforcerons de maintenir notre réputation de vendre de la BONNE MARCHANDISE au plus BAS PRIX, car notre vente est basée sur le PRINCIPE d'un GRAND CHIFFRE D'AFFAIRES avec un BÉNÉFICE MINIME.
Gratis ! Nous donnons à chaque acheteur, pour la somme de Fr. 7.—, un joli PANIER pyrogravé.

Après avoir entendu les 32 sonates de Beethoven jouées par le célèbre maître Risler
tout propriétaire de
phonola, pianola, ducanola ou autre auto-piano
voudra se remémorer ce grand événement musical durant les longues soirées d'hiver et demandera les conditions très spéciales pour la série complète des rouleaux à 73 et 88 notes, chez FOETISCH frères, s. a., LAUSANNE. JH 36881 P

SOCIÉTÉ D'AVICULTURE DE NEUCHATEL ET ENVIRONS
J'avise les membres qu'ils peuvent se procurer **graines, farine, son, foin** aux mêmes conditions que la circulaire reçue. Pas nécessaire de commander d'avance. Paiement comptant.
MAGASIN PH. WASSERFALLEN

Nouveau choix de Soieries
Articles réclame depuis 2.95 le m.
chez GUYE-PRÊTRE St-Honoré Numa Droz

Lisez dans
LE LIVRE DE MORMON
la religion, la philosophie, l'histoire
qui donnent les nouvelles preuves de
l'AUTHENTICITÉ DE LA BIBLE
Nouvelle édition fr. 4.—. Maroquin fr. 6.—
Vente chez F.-J. Iöller, Ecluse 43, 4me.

Potagers
neufs et d'occasion
Réparations de potagers
et travaux de serrurerie. S'ad. Evole 6, atelier. Tél. 10.35.

Achetez des machines Suisses !

Petits payements mensuels
Demandez catalogue illust.
Fabrique Suisse de mach. à coudre
LUCERNE

A vendre
MANDOLINE
napolitaine
état de neuf, avec étui. S'adresser à Chs MOLINI, COLOMBIER. OF 1275 N

On vendra, tous les mercredis, à Villamont 1, une grande quantité de
pommes
et pommes de terre
pour conserver.
Jeudi, sur la place du Marché, vers la Banque Berthoud, on vendra 3000 kg. de pommes de terre et une quantité de belles pommes.
E. PROBST, Finsterhennen.

AVIS DIVERS

Photographie Eugène Montandon
Succ. de E. Chiffelle
Atelier pour portraits artistiques. Spécialité de poses d'enfants, poses à domicile. Reproduction de tableaux ainsi que Nouveau Procédé pour la Restauration de vieux Daguerrotypes. Voir vitrine à exposition. Epancheurs 4. OF 1290 N

Mme FREULER-L'ÉPLATTENIER
MASSAGE MÉDICAL SUÉDOIS
MANUCURE
BALANCE 2 TÉLÉPHONE 38

AU BON MARCHÉ
Samuel MAUSER
17, Rue de l'Hôpital, 17
Le Magasin sera fermé mercredi 12 courant

Cours de français
pour jeunes gens et jeunes filles de langue allemande
organisés par la Commission scolaire de Neuchâtel, pour les jeunes apprentis et ouvriers, ainsi que les servantes et les volontaires de langue allemande.
Durée des cours : 5 mois, à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.
Les leçons ont lieu de 16 à 18 h. pour les jeunes filles et de 20 à 22 h. pour les jeunes gens.
Ecolage pour le cours complet : 15 fr. pour les Suisses et 30 fr. pour les étrangers, payable au moment de l'inscription.
INSCRIPTIONS : JEUDI 13 octobre, de 14 h. à 17 h., au Collège de la Promenade (Salle du Corps enseignant).
Direction des Ecoles primaires.

Nos Magasins seront fermés mercredi le 12 octobre, pour cause de fête
JULES BLOCH
SOLDES ET OCCASIONS
NEUCHATEL - FLEURIER - COUVET

Société Chorale
85me concert
La reprise des répétitions aura lieu : pour les messieurs mercredi 12 octobre, pour les dames vendredi 14 octobre, à 20 heures, à la Salle circulaire du collège latin. Les répétitions auront lieu jusqu'à nouvel avis le mercredi pour les messieurs et le vendredi pour les dames.
Oeuvre à l'étude :
Jephté de Hændel
Date du concert : le 12 février 1922.
Les amateurs de grande musique vocale sont invités de façon particulière à se faire recevoir membres de la société.
Les inscriptions sont prises tous les soirs de répétition.
P 2255 N Le Comité.

Ecole préparatoire de Musique
Un groupe de rapatriés donne des leçons : de piano, violon, cithare, mandoline, guitare et balalaïka russe. Méthode claire et pratique. — Prix modérés.
S'inscrire de 10 h. à midi et de 1 h. à 5 h., rue de l'Hôpital 9.

Transformations de chapeaux de dames
Chapeaux d'hommes
à des prix très avantageux
O. Mariotti, Gibraltar 2

Ce soir A L'APOLLO Ce soir
Le grand cortège des Vendanges de cette année
MAX LINDER dans le PETIT CAFÉ comédie vaudeville en 6 actes

POLITIQUE

France

Le programme Briand

SAINT-NAZAIRE, 9 (Havas). — M. Briand, président du Conseil, a prononcé, dimanche, à Saint-Nazaire, un important discours-programme :

Le président du Conseil a notamment affirmé le droit de la France, après quatre ans d'immenses sacrifices, à la paix et à une première place dans le monde. Aux critiques dont il a été l'objet, l'orateur répond par la remarque que, venu au pouvoir deux ans après l'armistice et n'ayant pas en main un instrument parfait, il ne pouvait certes pas faire œuvre parfaite. Et d'ailleurs n'est-ce pas à son initiative qu'est due l'occupation de Dusseldorf, Duisbourg et Ruhrort, grâce à laquelle on est venu à bout de la mauvaise volonté que montrait alors l'Allemagne ? Celle-ci s'étant inclinée, le gouvernement français a ensuite de soi-même reconnu l'inutilité de prolonger l'état de guerre et le malaise.

L'orateur affirme ensuite que la France tient à ses alliances et qu'il ira à Washington non seulement pour apporter aux soldats américains l'hommage de la reconnaissance de la République, mais aussi pour y défendre les intérêts du pays quant à sa légitime et nécessaire sécurité.

M. Briand déclare ensuite avoir confiance dans le gouvernement allemand actuel ; il esquisse les grands travaux à accomplir pour la prospérité nationale.

La guerre a eu cet effet de fortifier chez les Français l'esprit d'union et de solidarité ; il faut qu'il en demeure quelque chose aussi dans l'après-guerre. Le gouvernement est animé du ferme désir de poursuivre une politique d'union et de liberté de conscience, appuyée sur un programme bien défini. L'orateur conclut en assurant que le gouvernement saura équilibrer le régime entre les deux extrêmes, que la France restera la France de la paix maintenue et de la justice sociale largement répandue.

Une enthousiaste ovation est faite au président du Conseil.

SAINT-NAZAIRE, 10 (Havas). — Dans la partie de son discours traitant des difficultés d'exécution du traité de Versailles, M. Briand a affirmé la nécessité de l'union des alliés ; il a défini le traité comme un contrat collectif établissant la solidarité étroite des alliés pour son exécution ajoutant que, le jour où cette solidarité serait rompue le traité vacillerait et deviendrait inexécutable.

Des communistes français compromis

PARIS, 8. — On lit dans le « Matin », sous le titre « L'affaire Zalewski sort de l'oubli » :

« On sait qu'à la fin de janvier dernier, la sûreté découvrait à Paris l'existence d'une agence communiste de faux passeports et arrêtait, pour ce délit, un certain Zalewski, qui n'était autre qu'un envoyé secret de Moscou du nom d'Abramovitch, désigné dans les milieux révolutionnaires sous le nom d'« Oeil de Moscou.

» La suite de l'enquête devait révéler que Zalewski avait délivré des chèques importants à plusieurs militants révolutionnaires ; mais M. Jousselin, après avoir successivement mis en liberté tous les inculpés et expulsé Zalewski, dut renoncer à établir la preuve qu'il y avait eu complot contre la sûreté de l'Etat. Son instruction fut close par une ordonnance de non-lieu en date du 3 mai. »

Zalewski quitta la France et passa par Genève, où il fut momentanément arrêté.

L'affaire paraissait définitivement oubliée lorsque, le 4 octobre, M. Charles Maurras l'évoqua dans « L'Action française » sous une forme nouvelle :

« Est-ce vrai, demandait-il, que le total des carnets se montât à 14 millions ? Est-il vrai que les chefs révolutionnaires aient été largement arrosés avec cette manne ? »

Albanie et Yougoslavie

Le conflit s'accentue

TURIN, 9. — On mande de Belgrade à la « Stampa » que la situation s'aggrave. A Belgrade, on considère comme inévitable une guerre entre l'Albanie et la Yougoslavie. On reçoit de nouveaux détails sur l'importante réunion du conseil des ministres tenue jeudi et qui prit le caractère d'un vrai conseil de guerre. Le ministre de la guerre présenta un rapport complet sur les événements de l'Albanie. D'après son exposé, les troupes albanaises auraient déjà franchi la frontière sans déclaration de guerre et partout se dérouleraient de vifs combats. Des Albanais faits prisonniers, toujours d'après le rapport du général yougoslave, on aurait obtenu l'aveu que le gouvernement de Tirana était appuyé par l'Italie, qui fournirait des vivres, des munitions de toutes sortes et du matériel de guerre. En même temps, sur les confins hongrois se concentreraient de gros contingents de troupes magyares, ce qui donnerait crédit à la supposition que le gouvernement de Tirana et celui de Budapest agissent en étroit accord.

Après l'exposé du ministre de la guerre, le gouvernement a décidé un appel sous les armes pour renforcer les garnisons à la frontière albanaise. Il a été également décidé d'envoyer aux puissances de l'Entente une note de protestation contre la violation des territoires yougoslaves par les Albanais.

La Serbie mobilise trois classes

PARIS, 10. — Les journaux annoncent de Belgrade qu'avant de quitter la capitale, M. Pasitch a assisté à une séance du cabinet qui a décidé de mobiliser les classes 1918, 19, 20 ; il a été également décidé d'envoyer aux puissances de l'Entente une note de protestation contre la violation des territoires yougo-slaves par les Albanais.

D'après ces mêmes dépêches, le roi est attendu à Belgrade vers le 15 octobre et M. Pasitch vers le 20 octobre.

On croit savoir que M. Pasitch, en revenant de Paris, aura une entrevue avec le ministre italien des affaires étrangères, marquis Della Torretta, aux fins de régler définitivement le statut de Fiume et du port de Baros.

Empire britannique

La situation en Inde

Le quartier général militaire de Simla dit que les moplahs ont récemment changé de tactique. Ils ont adopté comme méthode la guerre de guérillas et d'embuscades et se livrent au pillage et à la destruction après le départ de la troupe. Il demande que les polices des villes soient renforcées.

Le gouvernement de l'Inde a publié une notification d'après laquelle il a été décidé, avec la ratification royale, que Burma serait constitué en une province administrée par un gouverneur, d'après les conventions stipulées dans « l'acte du gouvernement de l'Inde », mais avec la modification que le pourcentage minimum des membres élus au Conseil législatif serait de 60 au lieu de 70, comme pour les provinces de l'Inde. Le conseil devra comprendre en tout 92 membres.

ETRANGER

Lait écrémé. — Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse a rendu un jugement condamnant deux laitières qui avaient mis en vente du lait écrémé. Jusqu'à présent, la vente du lait écrémé avait été autorisée dans le département de l'Ain, par arrêté préfectoral, à condition que la mention « lait écrémé » fût portée sur le bidon. C'est donc avec la plus entière bonne foi que les laitières agissaient ainsi ; le tribunal n'a pas admis cette bonne foi et a considéré cette vente comme une fraude punissable. A partir de ce jour, la vente du lait écrémé est donc absolument interdite dans le département de l'Ain.

La peste aux Indes. — D'Allahabad, on annonce qu'une épidémie de peste s'est déclarée dans la région de Jubbulpore. L'épidémie a des caractères de violence inouïe. La mortalité est si élevée que les victimes ne peuvent pas être inhumées. Les personnes frappées par la maladie tombent dans les rues et y gisent sans recevoir des secours jusqu'à la mort. Des cadavres sans nombre sont ainsi abandonnés dans les rues et dans les villages, d'où la population en proie à la panique s'enfuit.

Terrible chute en avion. — Vendredi matin, entre Puteaux et Suresnes (près de Paris) le lieutenant français de Payer, explorateur polaire, accomplissait un vol d'essai sur un avion hélicoptère métallique d'un type tout à fait spécial, de construction étrangère, lorsque soudain, à l'épouvante des spectateurs, le gouvernail et une partie du fuselage se rompirent et vinrent tomber à terre. L'appareil se trouvait à une altitude d'environ 200 mètres lorsque la rupture se produisit. Aussitôt déséquilibré, l'avion se mit à tanguer et à rouler avec tendance à piquer, malgré les efforts du courageux aviateur. Puis ce fut la chute en vrille qui commença et qui s'accentua jusqu'à l'écrasement fatal au sol.

Enseveli sous les débris de l'avion, le lieutenant de Payer fut relevé inanimé, la cage thoracique défoncée, le bras gauche littéralement déchiqueté, une plaie profonde à la tête.

Après un premier pansement, le pilote fut transporté à son domicile. Les médecins ne peuvent se prononcer.

La victime de l'incendie du « Printemps ». — Le corps du jardinier Steiger, disparu lors de l'incendie des magasins du Printemps, a été retrouvé par les pompiers, au sixième étage, dans le salon de thé. Des débris de crâne et de colonne vertébrale, complètement carbonisés, ont été relevés.

L'exploit d'une nageuse danoise. — Une nageuse danoise, Mlle Nille Gade, 22 ans, vient de franchir les 250 kilomètres séparant Albany de New-York en 63 heures 35 minutes ; seul, le nageur Coocer, il y a 25 ans, avait réussi cette entreprise. Bien entendu, il ne s'agit pas d'un voyage d'une traite ; chaque jour était divisé en deux périodes de nage avec, entre les nagées, un arrêt pour le sommeil et le repos. Un canot à pétrole suivait l'athlète ; c'est là qu'elle dormait et que sa dame de compagnie lui préparait ses aliments ; en outre, un guide, Clem Corson, l'escortait dans un bateau à rames. Voici en quels termes l'héroïne raconte sa prouesse :

— Au départ d'Albany, j'ai été blessée au pied par une pierre, mais l'eau guérit mon mal ; pendant les 170 premiers kilomètres, j'ai été incommodée la nuit par les esturgeons qui m'attaquaient. Je fus également désagréablement éclaboussée par les herbes de toutes sortes. Fiévreuse au départ, je me rétablis de façon parfaite en cours de route, ce qui prouve combien mon exercice était sain ; je maigris de près de trois kilos durant mon voyage. Pendant un jour et demi, je nageai à une moyenne de 3 km. 600 à l'heure ; par la suite j'atteignis jusqu'à 5 km. 500. Mon raid fut une interminable ovation : des yachts m'escortaient, la foule des navires se pressait à mon passage pour m'encourager ; un fermier m'envoya une barque chargée de fruits et de crême glacée. A mon arrivée à New-York, je pus remettre au maire une lettre émanant de celui d'Albany. Je l'avait transportée sur moi dans un sachet imperméable. Les cinq premiers jours furent les plus durs de ma traversée.

La première journée Mlle Gade franchit 30 kilomètres ; les jours suivants 35 et le dernier 42 km. 500.

Pourquoi le beurre est cher

On nous écrit :

La question du renchérissement artificiel du prix du beurre prend une importance croissante. Malgré les dénégations des organes fédéraux compétents, il paraît de plus en plus certain que notre ravitaillement en beurre pourrait aisément être assuré à des conditions plus favorables que celles de l'office fédéral de l'alimentation. De toutes ces discussions, un point demeure acquis : l'office fédéral de l'alimentation ou l'office fédéral du lait prélève sur chaque vagon une commission hors de proportion avec les services rendus à la population. Quant au montant de cette commission, les organes fédéraux déclarent que pour le 1er semestre 1921, il se limite à 5000 fr. par vagon, alors que les calculs accusent un minimum sensiblement supérieur. Pour s'en rendre compte, qu'il nous suffise d'examiner quelques chiffres aisément contrôlables. Ces calculs se basent sur le cours du beurre en Danemark durant les mois de janvier à juin 1921 ; on y ajoute le supplément habituel pour beurre doux et le bénéfice moyen des grossistes et l'on obtient ainsi le prix d'achat de l'office fédéral de l'alimentation, soit en francs suisses 6 fr. 30 le kilo en janvier, 5 fr. 73 en avril et 4 fr. 50 en juin. Or, quand on additionne à ces chiffres les frais de transport, de douane, d'entrepôt, de réexpédition, etc., quand on y ajoute encore la ristourne aux associations, le prix de revient de l'office fédéral se porte respectivement pour les mois déjà mentionnés à 6 fr. 68, 6 fr. 11 et 4 fr. 88. Non seulement les prix de vente aux grossistes sont beaucoup plus élevés, mais ils ne suivent pas dans la même proportion la baisse progressive du beurre danois. On note en effet comme prix de revente aux grossistes 7 fr. 15 en janvier (6 fr. 68 prix de revient de l'office), 7 fr. 15 en février (6,42, 7,15 en mars (6,03), 7,15 (6,11) en avril, 6,35 (4,95) en mai, 6,35 (4,88) en juin. Le bénéfice réalisé par l'office fédéral du lait, sur chaque kilo, a donc passé de 47 c. au début de 1921 à 1 fr. 47 au milieu de l'année. Si l'on estime que le kilo de beurre a été renchéri artificiellement en moyenne de 1 fr. durant le premier semestre de 1921, on arrive à une commission de 10,000 francs, prélevée sur chaque vagon par le même organe.

L'office fédéral de l'alimentation fait prévoir pour le 1er novembre une réduction du prix du beurre. Les expériences faites jusqu'à présent dans ce domaine nous invitent toutefois à ne pas nous faire trop d'illusions sur l'adaptation de ces nouveaux prix aux conditions du marché international. A titre d'indication, voici les derniers prix du beurre au Danemark :

En francs suisses (cours de 103) au 15 septembre : 4 fr. 69, plus transport Bâle et douane 0 fr. 41 ; soit par kilo de beurre doux première qualité, franco Bâle, 5 fr. 10. Au 22 septembre, ce chiffre total se monte à 5 fr. 30 par kilo.

SUISSE

La spéculation sur le change. — On mande de Frauenfeld aux « Basler Nachrichten » que Lindau et Friedrichshafen refusent d'accorder aux Suisses les facilités du « petit trafic frontière », grâce auxquelles les passeports sont remplacés par de simples cartes. Les râfles opérées par des Suisses à Constance prennent une tournure scandaleuse. Bregenz a pris des mesures sévères pour s'en prémunir.

Seconde galerie du Simplon. — On mande de Brigue à la « National-Zeitung » que la seconde galerie du Simplon sera livrée à l'exploitation à la fin de janvier. Tandis que l'on circulera par les deux tunnels sur la partie nord, on procédera à des réparations sur le secteur sud. Il n'y a plus que 500 ouvriers employés dans le tunnel. Les frais ne dépasseront pas les devis.

THURGOVIE. — A Frauenfeld, M. Johann Truninger, 80 ans, occupé à l'écurie, a reçu dans l'abdomen un coup de pied d'un cheval, cependant familier depuis longtemps. Le malheureux octogénaire a succombé peu après.

BERNE. — La cour d'assises a condamné Kirchhofer à 2 ans de réclusion, 5000 fr. d'amende, 5 années de privation des droits civiques et aux trois quarts du montant des frais, pour violation grave des devoirs de service.

La cour a acquitté Chiattone, inculpé dans le même procès, sans lui attribuer une indemnité, mais en disposant qu'il devra recevoir 200 fr. de l'administration des postes, ainsi que Wachter et Ravenel avec attribution à ceux-ci d'une indemnité d'égale somme.

— A Epauvilliers (Franches Montagnes), on a constaté dans une écurie de la localité la présence de 22 bovins atteints de fièvre aphteuse.

VAUD. — Une personne de Montreux vient d'être victime d'une douloureuse escroquerie. Le mari de cette dame, musicien, membre de l'orchestre du Kursaal, fut mobilisé en 1914 et dut rejoindre son régiment en Autriche. Au début de 1915, alors que des démarches étaient faites pour son licenciement, démarches qui allaient aboutir, il fut porté disparu à la suite d'une violente attaques des Russes précédant la grande offensive de Galicie.

Depuis lors, toutes les démarches de cette femme demeurèrent sans résultat ; à Vienne on ne savait rien touchant le sort de son mari.

Or, récemment, un autre disparu, tchécoslovaque comme M. D., né à Montreux, où son père est cordonnier, M. Paul Simecek, dont la famille n'avait plus eu de nouvelles depuis environ cinq ans, arriva inopinément à Montreux. Il avait été fait prisonnier à la fin de 1914, transporté dans des camps de prisonniers de l'Asie centrale, puis à Astrakan où, depuis assez longtemps, ne pouvant écrire, il travaillait chez des paysans qui le traitaient humainement. Rapatrié dernièrement d'Astrakan à Riga par le gouvernement bolchévique, de Riga à la frontière suisse par la Croix-Rouge américaine, il eut la joie de revoir sa famille qui le croyait mort depuis longtemps.

Ce retour fortifia Mme D. dans l'espoir que son mari reviendrait aussi. Et de fait, a la fin de septembre, elle reçut d'une ville d'Allemagne un télégramme de son mari lui annonçant son prochain retour et lui demandant de lui envoyer quelque argent. Mme D., comme bien l'on pense, répondit sans même prendre la peine de réfléchir, en envoyant mille marks, puis jugeant que c'était insuffisant, encore trois mille marks.

Un second télégramme arriva dans lequel son mari lui disait qu'étant obligé de passer par Prague, son retour ne pourrait pas s'effectuer avant les premiers jours d'octobre.

Mais les jours s'écoulant sans autres nouvelles, Mme D. prit des renseignements dont il semble résulter qu'elle a été indignement trompée par un individu ayant connu son mari et sa situation et qui s'est servi de cette connaissance pour se procurer des fonds.

L'affaire en est là. M. D. est-il mort ou vivant ? Est-il encore dans quelque coin perdu de l'immense Russie, avec d'autres compagnons d'infortune ?

Mystère.

— Deux voitures automobiles passaient vendredi soir à la rue du lac, à Montreux, se suivant à peu d'intervalle. A la hauteur de l'hôtel Mirabeau, un embarras de voitures obligea la première à stopper brusquement. La seconde, en dépit des efforts de son conducteur, vint se jeter sur elle. Le choc fut si violent que la dame qui l'occupait fut précipitée sur la chaussée, se blessant à la face. La voiture qui a causé l'accident a continué sa route sans se soucier des suites.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

L'accident de chemin de fer de Zurich

Comme il fallait s'y attendre, la direction de l'arrondissement III des chemins de fer fédéraux conteste les allégués contenus dans un communiqué qui avait paru ces jours dans divers journaux zuricois, et qui se rapporte à la collision de trains survenue il y a une huitaine à peu près. La direction III constate que la question des responsabilités est encore loin d'être élucidée, et que l'enquête à ce sujet suit son cours ; elle fait ressortir que les fameuses baraques édifiées entre les voies ne gênent pas la vue à l'endroit où l'accident s'est produit, et qu'elles n'ont par conséquent rien à voir avec ce dernier. D'autre part, la même direction conteste que les freins des deux trains n'ont pas fonctionné au moment critique ; le fait que la distance entre les deux convois était déjà trop courte à l'instant où l'on s'est rendu compte du danger est cause que les freins n'ont pas pu donner ce à quoi l'on aurait pu s'attendre dans des circonstances normales. La cause initiale de l'accident proviendrait d'une erreur d'aiguillage ; l'on s'est aperçu de la chose alors qu'il était déjà trop tard pour donner au train qui s'était engagé sur une mauvaise voie le signal de s'arrêter. Le seul point qui serait encore en suspens, c'est de savoir jusque dans quelle mesure la locomotive du train qui manœuvrait a été dans l'incapacité de freiner d'une manière suffisante.

Je vous énumère ces détails par souci d'impartialité et d'objectivité, puisque je vous avais donné déjà la première version. Mais dans le communiqué de la direction III, il est deux points qui, pour le moment, ne sont pas contestés : à savoir 1° qu'il y a entre les voies des baraques qui sont louées à des particuliers, et dont l'une sert même à faire l'élevage du cochon ; 2° que l'une des locomotives sinistrées avait été déclarée hors d'usage, il y a quelque temps, et qu'elle avait été remise en activité par la direction III. C'est ce dernier point qui me paraît surtout intéressant ; si la machine incriminée avait été mise de côté par l'un des services d'exploitation des C. F. F., c'est sans doute qu'il y avait à cela de bonnes raisons. Je veux bien qu'en la retapant éventuellement et en lui faisant reprendre du service, la direction III a peut-être voulu faire preuve d'économie, en employant le matériel confié à ses soins jusqu'à ses extrêmes limites ; si cela est, on ne peut évidemment faire un grief sérieux à la dite direction, suivant l'état, bien entendu, dans lequel se trouvait la machine en cause.

Je ne veux pas prendre part au débat qui ne me regarde pas ; mais je crois que le cas est assez intéressant pour que l'on s'y arrête un instant ; dès que le résultat définitif de l'enquête sera connu, je ne manquerai pas de vous en faire part.

Le coût de la vie à Zurich

Le bureau de statistique de la ville de Zurich publie périodiquement des renseignements sur le coût de la vie, documents qui sont fort intéressants et dont je me permets de vous entretenir aujourd'hui. Voici ce que dit donc le bureau en question, relativement au mois de septembre.

L'abaissement du coût des denrées alimentaires n'a pas été aussi considérable pendant le mois de septembre qu'au cours de celui qui l'a précédé ; toutefois, la diminution comporte encore 4 fr. pour une famille d'ouvriers de cinq personnes et 5 fr. pour une famille d'employé composée de même de cinq personnes. Cette réduction des prix est attribuable surtout à la chute du prix des fruits et des pommes de terre ; du reste, celui de la viande a légèrement diminué aussi. Pour ces trois articles, l'économie réalisée peut atteindre 5 fr. 50 ; par contre l'on enregistre un renchérissement d'à peu près 1 fr. 50 sur les œufs et la graisse. Quant aux autres denrées alimentaires les plus importantes, elles n'ont pas diminué de prix, ou bien alors la réduction intervenue est de si peu d'importance qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Tout cela considéré, l'index a baissé de 1,8 point pour la famille de l'ouvrier, c'est-à-dire qu'il se trouve être à fin septembre à 89,9 ; en ce qui concerne la famille de l'employé, la diminution est de 2 points, le nombre index étant, au début du mois d'octobre, de 89,9. Autrement dit, c'est la première fois que le nombre index est tombé au-dessous de 90, depuis le mois de janvier 1920, date où le bureau de statistique de la ville de Zurich a commencé à faire ses calculs.

Les prix du combustible et de la lumière n'ont subi aucune réduction depuis la fin du mois d'août ; de ce fait, le nombre index global pour le mois de septembre n'est pas descendu au-dessous de 90 ; ce nombre est, en effet, de 90,2 pour la famille de l'ouvrier et de 90,6 pour celle du fonctionnaire ou employé. Le recul, comparativement au mois d'août, est dans les deux cas de 1,5 et 1,7 (c'est-à-dire pour la famille de l'ouvrier et celle de l'employé).

Dans le fait que le coût de la vie ne baisse pas dans une mesure plus grande, et paraît au contraire en voie de se ralentir sérieusement, il faut voir évidemment une conséquence des mesures protectionnistes et restrictives prises dans notre pays depuis quelque temps. Je sais bien que les autres gouvernements font comme le nôtre, au moins beaucoup d'entre eux ; mais l'on oublie trop souvent que ces pays-là, plus grands que la Suisse, peuvent recourir à certaines mesures que nous devrions éviter dans la mesure du possible, étant données les circonstances toutes spéciales qui sont les nôtres.

La fin d'un conflit

Un conflit d'une signification assez importante avait éclaté, il y a quelque temps, chez Brown, Boveri et Cie, à Baden ; ce conflit vient d'être aplani par voie arbitrale. Comme il s'agissait d'une question de réduction de salaire, je pense intéresser les lecteurs de ce journal en leur exposant brièvement la genèse et les phases de cette affaire.

En date du 18 juillet 1921, la direction de la maison sus-mentionnée avait fait savoir à son personnel qu'à partir du 1er octobre de cette année, les salaires subiraient une réduction de 10 à 12 % ; sur quoi, l'association du personnel, qui compte environ 1200 membres, adressa une plainte à l'office cantonal de conciliation contre la réduction annoncée par la direction. Celle-ci se proposait de recourir aux mesures ci-après : suppression du supplément de 10 % ajouté au salaire mensuel ; octroi d'une allocation de renchérissement de 70 fr. par mois aux employés mariés, plus 15 fr. par enfant au-dessous de 18 ans(chiffres identiques à ceux en vigueur jusqu'à présent, c'est-à-dire que le personnel marié restait sur ses positions), allocation de 25 fr. par mois aux célibataires âgés de moins de 20 ans (précédemment : 40 fr. par mois aux célibataires âgés de plus de 20 ans, et 25 fr. par mois à ceux n'ayant pas encore 20 ans).

Dans sa protestation, l'association des employés insistait sur le fait que l'abaissement du coût de la vie n'était pas encore suffisant pour justifier une diminution des salaires ; de son côté, la direction faisait ressortir que la diminution des frais généraux était devenue pour elle une question vitale, et qu'il ne lui serait pas possible de s'écarter des mesures qu'elle avait projeté de prendre à partir du 1er octobre. Dans ces conditions, il était fort difficile de trouver un terrain d'entente, et l'on n'eût probablement pas réussi à s'entendre si, dès le début, les employés n'avaient témoigné d'un véritable esprit de conciliation. Bref, l'office de conciliation en est arrivé à la conclusion suivante : Les salaires des employés sont abaissés de 10 % à partir du 1er octobre 1921 ; mais il est formellement établi : 1. que l'état du renchérissement ne justifie pas, sur la place de Baden, une réduction des salaires ; 2. en acceptant une réduction momentanée de 10 % de leurs salaires, les employés de Brown, Boveri et Co veulent faire preuve de prévenance à l'égard de la maison, dont ils comprennent la situation ; 3. d'autres employés ne seront plus congédiés ; 4. le salaire établi actuellement ne subira plus aucune modification jusqu'à fin mars 1922.

Ces propositions de l'office de conciliation ont été acceptées par l'association des employés, à la condition toutefois que, dès que les circonstances se seront améliorées, les salaires feront l'objet d'un nouvel examen.

AVIS TARDIFS

On cherche pour novembre-décembre un

appartement

bien situé, pour 2 personnes. Haut de la ville préféré. Offres écrites détaillées sous A. K. 457 au bureau de la Feuille d'Avis.

Les annonces remises à notre bureau avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Friedrich Fawer, jardinier, et Mathilde Heiniger, repasseuse, les deux à Neuchâtel.

Werner Lauper, ingénieur, à Teufenthal, et Louise Renaud, de Neuchâtel, au Locle.

George-William-Hartley Florey, commerçant, à Merstham (Angleterre), et Maria-Elisabeth-Katharine Rüttgers, à Neuchâtel.

Ernest-Charles Gloor, médecin, et Claire-Amélie de Montmollin, de Neuchâtel, les deux à Lausanne.

Mariages célébrés

6. Karl-Walter Blumer, employé de banque, à St-Gall, et Marie-Anne Porret, employée de banque, à Neuchâtel.

8. Charles-Albert Baumgartner, commis aux C. F. F., à Neuchâtel, et Laurence-Léa Failloubaz, ménagère, à Vallamand.

Emile-Werner Schwab, serrurier, à Yverdon, et Berthe Lavanchy, couturière, à Lausanne.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 10 octobre 1921

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | o = offre.

Actions			
Banq.Nat.Suisse	481.—	4½ Fed. VI emp.	—.—
Soc. de banq. s.	568.—	4½ » VII »	—.—
Comp. d'Escom.	534.50	5% » VIII »	—.—
Crédit suisse . .	—.—	5% » IX »	497.— d
Union fin. genev.	204.50m	3½ Ch. fed. A. K.	719.—
Ind. genev. d. gaz	—.—	3% Différé . . .	326.—
Gaz Marseille. .	160.—	3% Genev.-lots.	94.75
Fco-Suisse élect.	95.— o	4% Genev. 1899.	—.—
Electro Girod. .	190.— o	Japon tab. IIes. 4½	95.— o
Mines Bor privil.	—.—	Serbe 4%	—.—
» » ordin.	—.—	V. Genè. 1919, 5%	457.—
Gaïssa, parts . .	—.—	4% Lausanne .	—.—
Chocol. P.-C.-K.	202.—	Chem. Fco-Suisse	—.—
Nestlé	620.—	Jura-Simp. 3½%	330.50
Caoutch. S. fin. .	41.—m	Lombar. anc. 3%	12.—
Sipef	—.—	Cr. f. Vaud. 5%	—.—
Centr. charb. ord.	455.— d	S. fin. Fr.-Sui. 4%	349.—
» » priv.	—.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
Obligations		C. fonc. égyp. 1903	—.—
5% Fed., II emp.	—.—	» » 1911	187.—
4½ » IV »	—.—	» Stok. 4%	—.—
4½ » V »	—.—	Fco-S. élec. 4%	225.—
		Totisch. hong. 4½	—.—
		Bolivia Ry . .	193.— o

La semaine commence encore plus faible que la précédente a fini, avec 4 records en baisse: Londres 21, 22½ (— 6¼); Italie 22,38 (— 13¼); Amsterdam 182,25 (— 25) et Christiania répète 68. Une seule hausse: Vienne, 1 centime. La Bourse elle-même ne cote presque que des cours en baisse tant sur obligations que sur actions. Sur seulement 11 actions cotées, 7 en baisse; 3 en hausse.

Pourquoi ne pas avoir des ongles roses et bien taillés ? Cinq minutes par jour suffiront en employant

HYGLO

Exposé chez Madame L. Hirt, coiffeuse-manucure, parfumerie Hediger & Bertram.

Si vous êtes nerveux, fatigué,

si vous avez mauvaise mine, prenez du Biomalt !

8 boites suffisent pour une bonne cure de régénération. Convient aux adultes comme aux enfants.

HERNIE
BANDAGE BARRERE

Tous ceux qui souffrent de leur hernie ou de leur bandage apprendront avec plaisir le prochain retour en Suisse de M. BARRERE, le spécialiste herniaire bien connu de PARIS (3, Boulevard du Palais).

Ce praticien dont la méthode sérieuse est appréciée dans notre pays depuis de longues années a été frappé des nombreux inconvénients que présentent, pour la clientèle, les passages rapides dans les hôtels. Pour y remédier il a depuis longtemps installé dans les principales villes de SUISSE, chez des bandagistes ou pharmaciens réputés, mis au courant par lui-même de sa méthode, des dépôts de ses appareils. Tout porteur d'un bandage BARRERE peut donc en tout temps, recevoir gratuitement les soins ou les conseils nécessaires ; il peut faire vérifier l'application de son bandage y faire apporter, le cas échéant, les modifications utiles, le renouveler enfin dans les mêmes conditions qu'au passage du spécialiste. Nos compatriotes apprécient fort les avantages de ce système qui les met à l'abri de toute surprise et de toute déconvenue.

Le bandage du Dr L. BARRERE est le plus parfait. Entièrement élastique, il contient immédiatement et sans gêne les hernies les plus anciennes et les plus volumineuses. Il rend en un mot, aux herniéux, la vie NORMALE.

M. BARRERE sera de passage à :

NEUCHATEL, chez M. REBER, bandagiste, 8, Terreaux, le lundi 17 octobre.

YVERDON, chez M. REBER, bandagiste, 24, Plaine, le mardi 18 octobre.

Ceintures spéciales BARRERE pour tous les cas de ptoses et éventration, chez l'homme et la femme.

N.-B. — MÉFIEZ-VOUS ! Les vrais « BARRERE » ne se trouvent que chez les dépositaires ci-dessus et portent toujours la signature de l'inventeur.

CRÉDIT NATIONAL

pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre

ÉMISSION

de SIX Millions de BONS de 500 francs 6 % à LOTS

rapportant **30 francs d'intérêts annuels nets de tous impôts présents et futurs,** remboursables, soit par lots, de 1922 à 1936, soit au pair, à raison de 1 million de bons, de 1931 à 1936

Participant chaque année à **quatre tirages** comportant ensemble :

2 LOTS	de 500.000	francs	1.000.000 francs
24 LOTS	de 100.000	francs	2.400.000 francs
24 LOTS	de 50.000	francs	1.200.000 francs
96 LOTS	de 10.000	francs	960.000 francs
96 LOTS	de 5.000	francs	480.000 francs
6.960 LOTS	de 1.000	francs	6.960.000 francs
7.202 LOTS	pour un total de		**13.000.000** francs

Les lots et primes sont payés nets de tous impôts

Prix d'Emission : 498 fr. 50

Les souscriptions peuvent être acquittées en numéraire (billets de banque, mandats de virement ou chèques) et Bons de la Défense nationale.

La Souscription sera ouverte le 24 octobre 1921

Chronique du Conseil fédéral

(De notre correspondant de Berne.)

En temps de session, il faut savoir ne pas encombrer les colonnes des journaux qui daignent vous faire accueil. On me permettra donc d'être, aujourd'hui, bref, concis et compendieux.

Longue séance, lundi matin, au Conseil fédéral. L'excellent M. Kaeppeli, en attendant d'y siéger quelque jour, y a tenu des propos rassurants : Dès le 1er novembre, baisse de 50 c. sur le beurre; dès le 15, baisse de 10 % sur le blé; dès décembre, baisse sur le sucre. Et très bientôt, nouvelle baisse sur la benzine et le pétrole.

Quand on supprimera les monopoles, les prix remonteront, affirme-t-on. Aussi, pour faciliter la démonstration, trempe-t-on le thermomètre dans l'eau fraîche.

Et vivent les monopoles, Madame !

— Approbation du message dit de « L'aide à l'industrie horlogère ». Ce message, qui va être présenté d'urgence aux Chambres, demande un crédit de 20 millions pour accorder des subsides réduisant le coût de production, diminuant la perte résultant de la différence de change. Cela jusqu'à fin 1922.

Ces appuis ne seraient accordés qu'aux maisons qui auraient, partiellement ou entièrement, repris le travail ou continué à travailler.

Une commission est nommée pour étudier les demandes d'autorisation d'exporter de l'énergie électrique présentées au gouvernement. Le président est M. Chuard, conseiller fédéral, assisté de MM. Chuard, directeur de banque, à Zurich, Brack, directeur du syndicat des consommateurs d'énergie électrique, Ringwald, de Lucerne, représentant des producteurs, Leuba, de Buttes, représentant des consommateurs.

— Approbation du message relatif à l'accord sur les zones. Cette approbation est donnée en principe, car le message sera encore remanié.

— Un arrêté est rendu, touchant les indemnités aux écuyers fédéraux. Le public n'en demandera sans doute pas les détails.

— Enfin, une baisse — destinée à impressionner les Chambres, le soir même — des nouveaux tarifs douaniers.

MM. les porcs étrangers qui arrivent en Suisse seront désormais reçus à bras ouverts et n'auront plus que la peine de payer 30 fr. au lieu de 50. De même, pour la viande, le droit tombe de 70 à 42 fr. Car on a décrété une baisse de 40 %, considérant que les prix ont monté à l'étranger et que la barrière devient inutile. Hum ! R. E.

CANTON

Ecole cantonale d'agriculture. — Dans sa séance de lundi matin, le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Armand Taillefert, aux fonctions de directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, en remplacement de M. Auguste Jeanrenaud, décédé.

M. Taillefert est depuis 1910, déjà, attaché en qualité de maître à notre établissement professionnel agricole. Porteur d'un diplôme délivré par l'Ecole polytechnique fédérale, il possède, à côté d'une préparation scientifique étendue, la pratique des travaux des champs, étant fils d'agriculteur. Excellent professeur, ses avis sont fort écoutés dans le monde agricole, principalement en ce qui regarde les améliorations du sol et le choix des plantes pour la constitution des prairies. Il a témoigné également de ses qualités d'administrateur au cours de la longue maladie de son prédécesseur, où il a assumé la direction effective de l'école.

Peseux. — On cite le cas d'un petit propriétaire de notre localité qui possède une vigne sur la route qui va de Peseux à Serrières et qui a fait une récolte moyenne de 7 gerles de blanc par ouvrier sur 3 ouvriers ½. Et il en est d'autant plus heureux qu'il avait cultivé sa vigne lui-même et que dans cette vigne il estime avoir pris environ une gerle de raisin pour le manger avec ses amis.

Corcelles-Cormondrèche. — On a commencé à se mettre en mouvement pour la vente en faveur de l'Hôpital Pourtalès; cet établissement hospitalier est trop estimé dans tout notre canton et il a rendu trop de bons services à toute la Côte en particulier pour que son appel ne soit pas entendu et ne suscite pas un mouvement de générosité bien naturelle.

Mais ce qu'il y a de plus touchant, c'est de voir les malades de l'Hospice de la Côte — ceux, du moins, qui ont encore quelques forces et qui peuvent se servir de leurs membres — travailler avec ardeur et faire — même dans leur lit — quelques petits objets — il y en a même de très utiles et de très artistiques — pour la vente de l'Hôpital Pourtalès. Que ne feront pas les gens en santé quand ils sauront que des incurables se donnent tant de peine!

Cernier. — Une des premières après les restrictions imposées par la fièvre aphteuse, la foire de Cernier, avec marché aux bestiaux, a pu se tenir hier, deuxième lundi d'octobre.

Dès les premières heures de la matinée, l'affluence et l'animation ont été considérables et les agriculteurs de la région sont accourus nombreux. Sur la place, on a compté 120 têtes bovines, deux poulains et plus de 300 porcs. Les transactions sont actives et les prix élevés, surtout pour les bêtes de choix. Particulièrement nombreux et variés également sont les étalages des marchands ; le carrousel et les attractions accoutumées, en cette belle journée ensoleillée, donnent au surplus à l'ensemble un véritable cachet de fête villageoise.

Eplatures. — Le meeting d'aviation organisé dimanche par la société l'« Olympic », aux Eplatures, avait attiré une foule énorme, qu'on évalue à quinze mille personnes. Il en est venu d'un peu partout, du Locle, des Ponts, du Vallon de Saint-Imier, du Val-de-Ruz, des Franches-Montagnes et même de Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds. — Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a été avisé officiellement que le Conseil fédéral allouerait un subside de 20 millions à l'industrie horlogère pour la sauver du marasme actuel.

Les Bayards (corr.). — Nous voici au 10 octobre. A ce moment-ci de l'année, à la montagne, tous les produits de la terre sont rentrés ou en train de l'être.

D'une manière générale, on peut dire que l'année 1921 a été bonne, même bien bonne pour l'agriculture; récolte considérable de foin et de première qualité; quant aux regains si menacés par la sécheresse au commencement d'août, ils se sont trouvés en définitive très abondants grâce aux pluies de la dernière quinzaine de ce même mois d'août, cela au point que, dans certains clos et champs, il en a été fait deux coupes et fort bien récoltées vu le beau temps continu. La récolte des pommes de terre est belle, pas ou peu de gâtées. A signaler que dans un champ on a trouvé un de ces tubercules pesant 1 kilo et quatre-vingts grammes ! Dans les jardins, il y aurait plutôt déficit de production en raison de la grêle qui les a abîmés au cours du printemps.

En somme, l'agriculture, cette année, marque un bon point. Tant mieux, il y a à côté assez de piètres résultats et de sombres perspectives d'avenir. Notre horlogerie est toujours dans le marasme, les ouvriers sont peu occupés ou pas du tout depuis six mois; l'hiver, pour bien des gens, s'annonce mal !

Nos travaux pour recherches d'eau sont commencés. Outre deux spécialistes, quatre de nos chômeurs y sont occupés. Cette œuvre consiste en un puits vertical d'environ 5 mètres de profondeur sur 10 mètres carrés de surface. Du fond de cette excavation part un tunnel horizontal sous la montagne avec une section d'un mètre sur deux. Jusqu'ici, on n'a trouvé que des eaux de filtration, la percée n'atteignant encore que huit mètres sur 50 à 60 qui sont prévus. Souhaitons bon succès à ces fouilles intéressantes, car la sécheresse présente les justifie pleinement. Celle-ci vient, au surplus, de forcer la Compagnie de Joux à astreindre ses abonnés à certaines restrictions de force et de lumière.

En vue d'économie, l'administration des postes a opéré un petit changement dans notre service local. Le dépôt des postes du Haut de la Tour et le factage de ce vallon par un titulaire spécial sont supprimés à partir du 1er octobre. Les quartiers Haut de la Tour, l'Endroit et les champs Berthoud seront désormais desservis par le facteur des Bayards-village. De ce fait, notre distribution de l'après-midi est retardée d'une heure, ce qui ne constitue pas un agrément !

La guerre, avec ses répercussions, nous a privés de pas mal d'avantages dans nos communications : suppression du service par voiture trois ou quatre fois par jour pour Bayards-gare ou vice-versa, suppression d'une troisième distribution, retard dans la seconde, suppression enfin de celle du dimanche, etc. Mais que faire si ce n'est de se prêter aussi gentiment que possible aux circonstances !...

P.-S. — Nos aimables moustiques continuent à nous vacciner soigneusement ! Mobilisés pour opérer en grand à la fête des vendanges à Neuchâtel avec leurs confrères du bas, nous avions eu deux ou trois jours de relâche. Mais ils nous sont revenus, excités par les chaleurs actuelles et plus âpres à la curée que jamais. Et cela va durer sans doute jusqu'à ce que les premiers frimas en aient raison.

NEUCHATEL

Pour l'hôpital Pourtalès. — Nous apprenons avec plaisir que la direction du Cinéma Apollo a aimablement offert au comité de la vente pour l'hôpital Pourtalès une « matinée », au bénéfice de la vente des 20 et 21 octobre. Les enfants y seront admis.

Végétation. — Une branche de lilas trouvée à Neuchâtel (Trois-Portes) est exposée dans nos vitrines. Son parfum est très accusé.

Au milieu du village de Bevaix, en divers endroits dans les vignes, aux Ouches sur Gorgier, plusieurs pommiers très fleuris.

Dans un jardin à Bevaix, des fraises des quatre saisons avec de nombreuses fleurs et deux fruits bien mûrs.

Nous ne parlons pas des roses, etc., qui sont particulièrement glorieuses et éclatantes cet automne.

Colonie italienne. — La Société des démobilisés italiens a inauguré dimanche sa bannière par une fête très réussie et favorisée par un temps idéal. Après l'arrivée à la gare de M. Verzellesi, représentant le consul général d'Italie, à Lausanne, empêché pour cause de deuil de prendre part à cette manifestation patriotique, des différents délégués des sections du canton, et du président de la Fédération des démobilisés italiens en Suisse, la présentation de la bannière eut lieu sur la terrasse de l'Hôtel Terminus aux accords de la Marche royale et en présence de sa marraine, la Société des mobilisés français, et la Société Dante Alighieri son parrain. Cette cérémonie très simple, toute militaire, a été des plus émouvantes.

Après le vin d'honneur le cortège se forma, parcourut les rues de la ville et se rendit au Mail où fut servi le banquet réunissant 200 personnes environ. De beaux discours patriotiques furent prononcés, notamment par MM. Verzellesi, Merger, Valli, Bellasio, Frascotti, Povero, etc.

La plus vive cordialité et beaucoup d'entrain n'ont cessé de régner pendant toute la journée. Il est certain que ces braves combattants de la grande guerre qui ont évoqué dimanche les souvenirs terribles des tranchées où ils étaient prêts à faire le sacrifice de leur vie, garderont de cette belle fête où ils ont été à l'honneur, un inoubliable souvenir.

La nouvelle bannière, ainsi que les coupes données par les sociétés française et Dante Alighieri sont exposées au magasin Samuel Hauser.

Théâtre. — Les tournées C. Baret donneront vendredi prochain pour le second spectacle de leur cycle d'abonnement, « Chouchou » ou le Cri du cœur, l'amusante comédie de MM. P. Veber et de H. de Gorsse.

« Chouchou » sera jouée par Mlle Divonne dont le nom est synonyme de gaîté malicieuse et de grâce mutine.

1er concert Risler. — Jolie salle samedi soir pour la première audition des sonates pour piano de Beethoven, interprétées par Ed. Risler. La valeur « pédagogique » de ces auditions relevées par nos journaux locaux avait engagé nombre de jeunes filles à prendre avec elles un exemplaire « flambant » neuf des dites sonates, sur lequel elles ont consciencieusement suivi le jeu de l'artiste.

On ne nous demandera pas d'égrener des adjectifs sur les différents numéros des quatre sonates entendues samedi soir, ainsi que sur le jeu et la technique de M. Risler. Le hasard des affaires nous avait amené samedi matin à Lausanne, et nous avions profité de l'aubaine pour aller entendre à la cathédrale la 9me symphonie de Beethoven, excellemment interprétée par le Gesangverein de Bâle et l'orchestre de la Suisse romande, sous la direction de M. Suter. Nous nous demandions, au retour, si le recul à opérer de la dernière manière du compositeur à ses œuvres de début ne serait pas quelque peu déconcertant. Mais la simplicité et le charme avec lesquels M. Risler a joué la seconde des sonatines cataloguées sous l'op. 49, nous a immédiatement replacé dans l'état d'esprit convenant à cette audition.

Les trois sonates de l'op. 2 ont été dédiées à Haydn, et portent l'empreinte de ce compositeur : Beethoven s'y cherche encore... et M. Risler a mis un soin extrême à en faire ressortir tout ce qui peut être comparé au Beethoven de la seconde époque; cette impression a été vive pour nous spécialement dans le No 1, dont l'interprétation nous a même parue empreinte de quelque recherche dans cette direction et dont l'adagio a été détaillé d'une manière un peu sèche. Nous avons pleinement joui de deux autres numéros dont les mouvements lents ont été interprétés avec une puissance et une profondeur impressionnantes, tandis que le Rondin final du No 2 était empreint d'une grâce exquise.

Ce que M. Risler a tiré des premières sonates du maître fait pressentir ce qui va suivre : notre public est convié par lui à une « ascension » dans ses impressions musicales pour laquelle il ne saurait trop lui être reconnaissant.

Max-E. PORRET.

Au Temple du Bas. — Il est vraiment difficile de faire la critique d'un concert tel que celui d'hier soir. Ce fut merveilleux et il n'est pas exagéré de dire que le docteur Schweitzer joue à la perfection.

Cet organiste possède une technique sûre et propre ; une registration incomparable, — quelques registres nous furent une révélation — et, de ce fait, on sent, dans toutes les œuvres qu'il exécuta, une interprétation artistique et une profonde musicalité.

La première fugue de Bach fut jouée si simplement, si calmement ; les deux « Petits chorals » nous laissèrent une impression de sérénité et de sainte paix.

Quelle force, quelle grandeur dans la « Fantaisie» de Bach, quelle tranquillité, quel rythme dans la fugue qui suit dont la dernière partie, grandiose, se termine par un accord majeur surprenant.

En contraste avec la musique de Bach, si sainement construite, l'artiste joua un allegro d'une « Symphonie pour orgue » de Ch. M. Widor, dont le thème nous laissa une joyeuse impression.

Enfin, le choral de Franck, original, compliqué et difficile à comprendre, nous confirma par sa parfaite exécution le genre musical de cet artiste.

Les deux trios de Bach furent très bien exécutés et nuancés, en particulier l'andante de l'« Offrande musicale ». Nous avons surtout remarqué la sûreté d'archet de Mlle Breittmayer, violoniste, et la belle sonorité de M. Giroud, flûtiste.

Les trois artistes ont joué de telle sorte que nous n'oublierons jamais la beauté et la perfection de ce concert. J. C.

POLITIQUE

Les crédits internationaux

LOS ANGELES, 10 (Havas). — La convention annuelle des banquiers américains a terminé sa session. Elle a adopté la résolution suivante, relative au projet de crédits internationaux mis sur pied par sir Drummont Fraser :

« La convention approuve les principes du plan d'organisation des crédits internationaux connus sous le nom de « plan Ter Meulen ». La commission commerciale et maritime de l'association est chargée de procéder à une enquête dans le but de déterminer et de recommander la meilleure façon dont les banques américaines pourraient coopérer à sa réalisation.

Les comploteurs allemands

MUNICH, 10. — La « Munchener Post » publie de nouveau d'abondantes révélations touchant l'organisation secrète dite « Reich Fahne Oberland ». Elle assure notamment que l'action occulte de cette organisation comporte tout le nécessaire pour la constitution de trois brigades d'infanterie sous les noms de « chêne, hêtre et frêne ». Armes et équipement existeraient à profusion; il existerait aussi une liste de fabriques qui fourniraient en cas de besoin immédiatement des munitions.

Le journal ajoute qu'il connaît parfaitement les emplacements des dépôts d'armes ainsi que les dispositions arrêtées pour les faire disparaître en cas de trahison.

A la suite des révélations déjà publiées, ordre aurait été donné d'évacuer immédiatement le matériel sur Hohenschwangau et sur Fusses où les chefs auraient également à se rendre.

Enfin il aurait également été établi un élément dit : « réseau de lignes » où figureraient tous les groupements susceptibles de prendre part à un putsch. Ce coup de main serait préparé de manière à pouvoir être déclenché en novembre au plus tard.

Chronique parlementaire

(De notre correspondant de Berne.)

CONSEIL NATIONAL

O, qui dira le charme du Parlement quand se sera généralisé le système charmant des « petites questions », quand, dans un silence auguste, les appariteurs circuleront dans la salle, porteurs de petits carrés de vélin, sur quoi les députés consigneront leurs questions et les conseillers fédéraux leurs réponses. Plus d'interminables discours gênant les conversations particulières. C'est d'ailleurs la solution que dès le début avaient prévue les ingénieux constructeurs de la salle, dont l'acoustique est idoine au silence.

Les Démosthènes du lieu, MM. Schaer et Weber, réuniront autour d'eux quelques amis fidèles dans une salle lointaine pour ne pas perdre le fruit de leur entraînement.

Nous avons eu lundi un avant-goût des charmes de cet Eden, car on a distribué, fort coquettement imprimées en un joli caractère genre anglais, les réponses du Conseil fédéral aux questions de MM. Eymann, Rochaix, Baumann, Joss, Weber et Balmer, qui, avec un grand souci d'éclectisme, nous entretiennent de laines, de chemins de fer, de conflits collectifs, d'assurances-accidents, de riz, de benzine et de pommes de terre.

Tout cela nous eût valu — sans les mériter — de longs, copieux et indigestes discours.

Grâces soient rendues aux « petites questions » qui nous ont épargné ces palabres.

Ce lundi, deuxième de la session d'automne, risque fort de ne pas être le dernier. Car on parle très sérieusement — il n'y a pas de quoi rire — d'une troisième semaine.

Il débute fort paisiblement par un rapport, débité sur un ton gracieux par le souriant M. Grobet, qui convie l'assemblée à retarder jusqu'à l'adoption de la nouvelle loi la mise en vigueur des nouvelles taxes télégraphiques et téléphoniques. On ne saurait rien refuser à cet homme charmant.

Mais l'objet suivant nous transporte dans une atmosphère moins amène.

Car il s'agit des nouveaux tarifs douaniers provisoires.

La commission, qui n'était pas bien nombreuse, s'est partagée en trois clans; la majorité propose que le Conseil national prenne acte avec approbation du rapport du Conseil fédéral du 15 juillet 1921 et du tarif provisoire qui l'accompagne. Une minorité, socialiste, propose qu'on prenne acte mais « dans le sens du rejet ».

Une seconde minorité, représentée par M. Baumberger tout seul, propose que l'on prenne acte, tout simplement.

Pour dire le vrai, cette solution n'est pas aussi candide qu'elle en a l'air à première vue. Car il est difficile de désavouer le Conseil fédéral pour avoir usé des pouvoirs qui lui étaient accordés.

Le premier orateur, M. Sulzer, rapporte au nom de la majorité de la commission. Sa haute taille imposante lui confère un prestige tout particulier. Mais cet homme grand s'étend un peu longuement sur son sujet et les heures s'envolent à l'anglaise pendant son discours.

Ce grand industriel se montre farouchement protectionniste. En termes émouvants il dépeint la navrante situation de l'industrie en faveur de qui il sollicite la protection du Parlement. C'est un bijou d'orfèvrerie. M. Sulzer nous affirme avec une impressionnante conviction, aidé d'ailleurs par les résultats de septembre, que les nouveaux tarifs vont doubler nos recettes douanière, et qu'en somme ils sont modérés, n'augmentant que de 2 ½ % les dépenses d'une famille. L'orateur se défend de parler pour une industrie plutôt que pour une autre, car toutes sont solidaires, et toutes doivent être protégées. D'ailleurs le Conseil fédéral conserve le droit de réduire ces tarifs pour certaines denrées alimentaires.

Malin comme... je vous laisse terminer la phrase, le Conseil fédéral a décidé le matin même d'user de ce droit en faveur des porcs et ce sera un argument impressionnant à faire valoir.

Avec M. Evequoz, nous faisons retour à la terre. Au sens figuré du mot, car l'éloquent député valaisan ne songe point à nous conduire à notre demeure dernière. Il dépeint l'agitation provoquée dans le peuple par ces nouveaux tarifs et montre que le parlement, dans ces conditions, a le devoir de ne pas observer la prudente neutralité dont on a si souvent parlé, mais au contraire de choisir une attitude sans ambiguïté.

Il sait parler de la crise avec émotion et faire vibrer dans le cœur de ses auditeurs la fibre agricole. Pour lui, au contraire de ce qui se passe pour M. Sulzer, la campagne est au premier plan ; on n'a que trop industrialisé la Suisse, et, durant les heures terribles de la guerre, nous avons été trop heureux de trouver nos agriculteurs pour leur marchander aujourd'hui une protection qui leur est singulièrement nécessaire. M. Evequoz parle du tarif de 1902 qui, fortement combattu à ce moment, ne protégeait que peu l'agriculture. Aujourd'hui cette dernière n'a pas, quoi qu'on en ait dit, une situation privilégiée par le nouveau tarif. La protection assurée à l'industrie est de 9 % ; elle n'est que de 4 % pour les campagnards.

Après avoir parlé en termes émus et touchants des vins helvétiques, M. Evequoz termine son remarquable rapport par un éloquent appel en faveur de nos vertes campagnes.

On continuera demain. Jusqu'ici 14 orateurs seulement sont inscrits. Mais ils vont croître et multiplier, vous pouvez en être assurés.

R. E.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 10. — Le Conseil fédéral a fait parvenir une lettre demandant que le projet de secours à l'industrie horlogère soit traité au cours de cette session. Le Conseil national a la priorité.

Le Conseil discute ensuite quelques points du projet de modification à la loi sur la poursuite pour dettes, puis s'ajourne à mardi.

La commission pour les secours à l'industrie horlogère est composée de MM. Keller, président, Béguin, Charmillot, Messmer, Muheim, Siegrist et Usteri.

Congrès de mycologie

Strasbourg, le 10 octobre 1921.

La Société mycologique de France, vaste association scientifique s'occupant de l'étude des champignons, s'étendant à toute la France et aux pays voisins a, pour la première fois depuis la guerre, repris ses assises et tient en ce moment sa session annuelle à Strasbourg.

Une quarantaine de mycologues de toutes régions, s'y sont donné rendez-vous. La session est présidée par le maître du jour de la mycologie moderne, M. René Maire, venu tout exprès d'Alger où il professe à la faculté des sciences de l'université. Plusieurs notabilités parisiennes y assistent. Le soin de l'organisation a été confié à la Société mycologique de l'Est dont le siège, précédemment à Nancy est à Strasbourg depuis que l'Alsace est redevenue française. Parmi les étrangers, la Suisse est représentée par un médecin de Delémont et par M. P. Konrad de Neuchâtel, qui a présenté un travail sur les champignons du Jura. Les séances scientifiques à la faculté de pharmacie alternent avec des excursions dans les différentes parties de l'Alsace, dans les Vosges, jusqu'à Saverne. Les cueillettes sont abondantes, mais pas plus riches que dans le Jura, du reste très favorisé.

L'esprit de bonne entente entre collègues est des meilleurs. Tous ces savants français sont la simplicité même ; pour les excursions ils voyagent démocratiquement en 4me classe — et il y a parmi eux des représentants des plus grands instituts scientifiques de France, des décorés de la légion d'honneur, des rubans violets, etc. ; — et dans les accueillantes auberges de la campagne alsacienne tout en déterminant les espèces rares récoltées, ils arrosent les plantureux repas et les savoureux mets alsaciens de vulgaire « pinard militaris ».

La session se terminera par une exposition publique de planches et d'espèces récoltées qui aura lieu dans les vastes locaux de la faculté de pharmacie de l'université.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

L'Allemagne et la Haute-Silésie

PARIS, 11 (Havas). — Faisant allusion à la nouvelle que le comité de l'industrie allemande aurait décidé de suspendre les pourparlers concernant l'accord de Wiesbaden jusqu'à publication de la décision que le conseil de la S. d. N. prendra dans la question de la Haute-Silésie, le « Petit Parisien » déclare que, quelles que soient les difficultés du cabinet Wirth, il ne saurait être question de lier l'exécution de cet accord à la question silésienne.

La flotte américaine et le canal de Panama

WASHINGTON, 11 (Havas). — Le Sénat a adopté le bill Borah et exempté le cabotage américain du paiement des droits de péage dans le canal de Panama.

Les Grecs chantent de nouveau victoire

ATHENES, 11 (Agence d'Athènes). — Le communiqué sur la situation militaire à la date du 8 octobre annonce que la grande bataille commencée le 30 septembre dans la région d'Affium Kara-Hissar s'est terminée le 8 octobre par une brillante victoire des troupes grecques.

Le naufrage du « Rowan »

LONDRES, 11 (Havas). — Les armateurs du « Rowan », qui a coulé devant la Clyde, annoncent que 14 passagers manquent, ce qui porte le nombre des disparus à 25.

Cours des changes
du mardi 11 octobre 1921, à 8 h. et demie
de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Chèque Demande	Offre
Paris	40.30	40.60
Londres	21.16	21.20
Italie	22.—	22.30
Bruxelles	39.60	39.90
New-York	5.45	5.50
Berlin	4.50	4.65
Vienne	—.30	—.40
Amsterdam	181.50	182.50
Espagne	73.50	74.50
Stockholm	128.30	129.30
Copenhague	104.50	105.50
Christiania	66.50	68.—
Prague	5.90	6.10
Bucarest	4.70	4.90
Varsovie	—.10	—.20

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Madame François de Montmollin;
Monsieur Fernand de Montmollin, Mesdemoiselles Hélène, Mathilde, Eliane et Reyne de Montmollin;
Madame Auguste Warnery-Koch, à Morges;
Madame Charles Monvert;
Madame Georges de Montmollin, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Albert de Montmollin, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur le pasteur et Madame Henry Berguer, Genève; Monsieur le pasteur et Madame Hermann de Montmollin, leurs enfants et petits-enfants, à Corcelles; Monsieur et Madame Charles de Montmollin et leurs enfants, à Auvernier; Monsieur et Madame F.-Louis Perrot et leurs enfants, à Chambésy; Monsieur et Madame Warnery-Castelnau et leurs enfants, à Montpellier; Monsieur Edouard Vernet-Warnery et ses enfants, à Genève; Monsieur et Madame Arthur Warnery-Pache et leurs enfants, à Morges; Monsieur et Madame Aloys Monod-Warnery, à Vufflens-le-Château; Monsieur Jules-Henry Warnery; Mesdemoiselles Marthe et Cécile Warnery, à Morges; Monsieur et Madame André de Montmollin et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur Henry Monvert, à Paris; Monsieur et Madame Ernest Monvert et leurs enfants, à Paris; Monsieur et Madame Max Monvert et leurs enfants, à Paris;
Madame Henry Du Pasquier; Madame Hermann de Wesdehlen; Monsieur Auguste Koch, à Montpellier; Madame Henry Colladon, à Lausanne; Mademoiselle Madeleine de Mandrot; Madame Henry de Mandrot, à La Sarraz; et les familles de Pury, Du Pasquier, Meckenstock, de Rham et Warnery, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur le pasteur François de MONTMOLLIN

leur cher époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui le 9 octobre 1921, dans sa 51me année.

Son soleil se couche quand il est encore jour. Jérémie XV, 9.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 11 octobre 1921, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Neuchâtel, rue de la Côte 50.

On ne reçoit pas

Messieurs les *Vieux-Néocomiens* sont informés du décès de leur cher et dévoué collègue,

Monsieur le pasteur François de MONTMOLLIN

L'enterrement aura lieu le mardi 11 octobre.

Le Comité.

Madame Jean Gygax-Vioget, ses enfants et petits-enfants ; Mademoiselle Madeleine Gygax, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean GYGAX-VIOGET

leur cher époux, père, grand-père et frère, que Dieu a rappelé à Lui, le 10 octobre, dans sa 82me année.

Boudry, le 10 octobre 1921.

Jean IV. 9.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le 13 courant.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de faire part.

J'ai patiemment attendu l'Eternel.

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de

Madame Anna-Barbara BANGERTER

font part à leurs parents et connaissances de son décès, survenu ce matin, dans sa 98me année.

Neuchâtel, le 10 octobre 1921.

Au revoir, chère et tendre mère et grand'mère,
Tes souffrances sont finies.
Le repos sera ton gain.
Ton souvenir dans nos cœurs
Jamais ne s'effacera.

L'enterrement aura lieu sans suite et dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire : Temple-Neuf 11.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Bulletin météorologique - Octobre 1921

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
10	14.2	8.5	20.9	722.6		var.	faible	nuag.

Brouillard épais sur le sol par moments le matin. Soleil perce après 10 heures.

10. 7 h. ½ : Temp. : 11.3. Vent : N.-E. Ciel : conv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

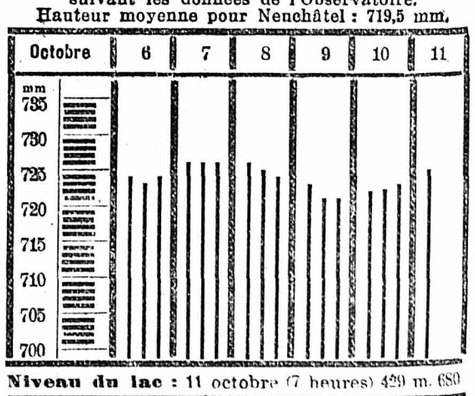

Niveau du lac : 11 octobre (7 heures) 429 m. 680

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.